



# **Sondage auprès des régimes de retraite (SRR) – édition 2025-2026**

## **Version définitive du rapport**

**Préparé pour le Bureau du surintendant des institutions  
financières**

Nom du fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.

Numéro du contrat : CW2414088

Valeur du contrat : 46 443,75 \$ (TVH comprise)

Date d'attribution : 18 août 2025

Date de livraison : 31 mars 2026

Numéro d'enregistrement : ROP 015-25

Pour de plus amples renseignements à propos de ce rapport, veuillez communiquer avec le BSIF à l'adresse [information@osfi-bsif.gc.ca](mailto:information@osfi-bsif.gc.ca).

**This report is also available in English.**



## Sondage auprès des régimes de retraite (SRR) – édition 2025-2026

Version définitive du rapport

Préparé pour le Bureau du surintendant des institutions financières

Nom du fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.

Cette publication ne peut être reproduite qu'à des fins non commerciales. Le cas échéant, l'autorisation écrite préalable du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) est requise. Pour de plus amples renseignements à propos de ce rapport, veuillez communiquer avec le BSIF à l'adresse [information@osfi-bsif.gc.ca](mailto:information@osfi-bsif.gc.ca).

Communications, Mobilisation et Relations avec les intervenants

Bureau du surintendant des institutions financières

255, rue Albert, 12<sup>e</sup> étage

Ottawa (ON) K1A 0H2

**Numéro de catalogue :**

**IN4-33/2026F-PDF**

**Numéro international normalisé du livre (ISBN) :**

**ISBN 978-0-660-99095-8**

**Publications connexes (numéro d'enregistrement : ROP 015-25) :**

Numéro de catalogue : IN4-33/2026E-PDF

ISBN : ISBN 978-0-660-99094-1

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Finances, 2026

This publication is also available in English under the title: Pension Plans Survey (PPS) 2025-26

## Table des matières

Sommaire .....	1
Introduction .....	5
Résultats détaillés .....	8
1. Impressions globales.....	8
2. Communication.....	9
3. Site Web du BSIF .....	13
4. InfoPensions.....	16
5. Consignes .....	18
6. Surveillance .....	22
7. Agréments.....	25
8. Modernisation de la collecte de données .....	29
Annexe : Instruments de recherche.....	32
Invitation du surintendant.....	32
Invitation à participer au sondage .....	32
Rappels du sondage .....	34
Questionnaire .....	37

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Satisfaction globale à l'égard du BSIF.....	8
Tableau 2 : Accord quant au fait que le BSIF concentre ses efforts sur les risques pertinents en ce qui a trait aux régimes de retraite.....	9
Tableau 3 : Principal point de contact au BSIF.....	10
Tableau 4 : Satisfaction à l'égard de la rapidité avec laquelle le BSIF répond aux demandes de renseignements .....	10
Tableau 5 : Satisfaction à l'égard des connaissances du personnel du BSIF .....	11
Tableau 6 : Satisfaction à l'égard de la capacité du personnel du BSIF à interagir dans la langue officielle choisie .....	11
Tableau 7 : Principales raisons de communiquer avec le BSIF .....	12
Tableau 8 : Résultat de la communication avec le BSIF .....	12
Tableau 9 : Visites du site Web du BSIF .....	13
Tableau 10 : Objet de la visite de la section Régimes de retraite du site Web.....	13
Tableau 11 : Mesure dans laquelle les administrateurs de régime ont trouvé les renseignements qu'ils cherchaient sur le site Web du BSIF.....	14
Tableau 12 : Mesure dans laquelle les professionnels ont trouvé les renseignements qu'ils cherchaient sur le site Web du BSIF.....	15
Tableau 13 : Facilité à trouver des renseignements sur le site Web du BSIF.....	15
Tableau 14 : Utilité perçue du contenu de la section Retraites.....	16
Tableau 15 : Lectorat d'InfoPensions .....	16
Tableau 16 : Raisons de ne pas avoir consulté InfoPensions.....	17
Tableau 17 : Clarté perçue du contenu d'InfoPensions.....	17
Tableau 18 : Pertinence perçue du contenu d'InfoPensions dans le cadre du travail.....	18
Tableau 19 : Utilité perçue du contenu d'InfoPensions.....	18
Tableau 20 : Abonnement aux courriels sur les régimes de retraite.....	18
Tableau 21 : Raisons de ne pas être abonné aux avis par courriel du BSIF .....	19
Tableau 22 : Notes attribuées au BSIF à l'égard de la consultation du secteur au moment d'élaborer des consignes.....	19
Tableau 23 : Connaissance des consignes publiées par le BSIF .....	19
Tableau 24 : Savoir où trouver les consignes du BSIF .....	20
Tableau 25 : Efficacité du BSIF à communiquer clairement ses attentes .....	20
Tableau 26 : Efficacité du BSIF à fournir une aide pour assurer la conformité des régimes.....	21
Tableau 27 : Réaction en temps opportun du BSIF aux évolutions du marché ou aux suggestions du secteur .....	21
Tableau 28 : Sujets abordés dans la correspondance reçue.....	22
Tableau 29 : Occasions de discuter des préoccupations liées à la surveillance.....	23
Tableau 30 : Clarté de la correspondance du BSIF .....	23
Tableau 31 : Efficacité globale de la surveillance des régimes .....	24
Tableau 32 : Évaluation du nouveau Cadre de surveillance .....	24
Tableau 33 : Sujets d'intérêt pour le BSIF – Renseignements sommaires sur les régimes de retraite .....	25
Tableau 34 : Demandes d'agrément soumises.....	25
Tableau 35 : Type d'agrément réglementaire demandé .....	26
Tableau 36 : Satisfaction globale à l'égard du traitement des demandes.....	26
Tableau 37 : Réponse aux demandes de renseignements sur l'état des demandes .....	27
Tableau 38 : Possibilité de discuter de questions liées aux demandes d'agrément .....	27
Tableau 39 : Notes accordées concernant la communication des attentes du BSIF .....	28
Tableau 40 : Satisfaction à l'égard de la rapidité du traitement des demandes d'agrément.....	28
Tableau 41 : Temps requis pour traiter les demandes des régimes .....	29
Tableau 42 : Préférences de communication des mises à jour au sujet du projet de MCD.....	29
Tableau 43 : Préférences concernant le type de formation portant sur la nouvelle plateforme réglementaire.....	30

## Sommaire

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) est le principal organisme de réglementation et de surveillance des institutions financières et des régimes de retraite fédéraux. Le BSIF a retenu les services de Phoenix Strategic Perspectives Inc. (Phoenix SPI) pour mener un sondage auprès des administrateurs de régimes de retraite privés fédéraux et de professionnels du milieu dans le but de recueillir leurs impressions au sujet de la prestation du BSIF. Les résultats de ce sondage sont présentés dans le présent rapport.

### But et objectifs du sondage

Le Sondage auprès des régimes de retraite (SRR) permet de recueillir les données nécessaires pour évaluer la perception de l'efficacité du BSIF à encadrer et à surveiller les régimes de retraite privés fédéraux. Les éditions précédentes du SRR remontent à 2008-2009, 2011-2012, 2014-2015, 2017-2018 et 2020-2021. Le sondage vise principalement à : 1) obtenir des points de vue généraux au sujet de la prestation du BSIF à titre d'organisme de réglementation des régimes de retraite fédéraux; et 2) évaluer les résultats du BSIF à l'égard d'une série de mesures de base.

### Méthode

Pour atteindre les objectifs, un sondage en ligne a été mené auprès de représentants des régimes de retraite privés fédéraux surveillés par le BSIF, dont l'actif totalise 500 000 \$ ou plus et qui comptent au moins 10 participants. Le sondage était une tentative de recensement visant à maximiser la taille de l'échantillon, et la participation était facultative. Le sondage était offert dans les deux langues officielles et accessible en ligne du 17 novembre au 16 décembre 2025.

Sur les 1 065 administrateurs de régime et professionnels invités à répondre au sondage, 208 l'ont fait, ce qui représente un taux de participation de 20 %. Sur les 208 personnes sondées, 142 étaient des administrateurs de régime et 66, des professionnels. Sur les 142 administrateurs, 72 gèrent des régimes à prestations déterminées et 70, des régimes à cotisations déterminées ou des régimes de pension agréés collectifs.

### Généralisabilité et utilisation des résultats

Le sondage était une tentative de recensement. Étant donné que les représentants de tous les régimes de retraite privés fédéraux réglementés par le BSIF ont été invités à participer au sondage, il n'y a pas de marge d'erreur d'échantillonnage à estimer ou à déclarer.

Les résultats de cette étude permettront aux planificateurs et aux décideurs du BSIF de cerner d'éventuelles lacunes perçues quant à la satisfaction des attentes du secteur; d'aider le BSIF à mieux communiquer ses attentes en tant qu'organisme de réglementation et de surveillance; de contribuer à la détermination des domaines de risque sur lesquels les personnes sondées estiment que le BSIF devrait se concentrer à l'avenir; et de favoriser la planification des mesures à prendre pour améliorer la prestation du BSIF.

### Principales constatations

Voici les principales constatations issues du sondage :

## Sondage auprès des régimes de retraite (SRR) – édition 2025-2026

- La plupart des administrateurs de régime et des professionnels sont satisfaits de la prestation du BSIF à titre d'organisme de réglementation et de surveillance des régimes de retraite privés; le taux de satisfaction est plus élevé chez les professionnels.
  - Les trois quarts des personnes sondées estiment que le BSIF concentre ses efforts sur les risques pertinents en ce qui a trait aux régimes de retraite. Les quelques personnes sondées qui n'étaient pas de cet avis ont mentionné d'autres risques auxquels le BSIF devrait porter attention : risque lié aux actifs, risque/suffisance de la capitalisation, risque de non-conformité, cybersécurité et intelligence artificielle (IA), et risque lié à la gouvernance.
  - En général, les personnes sondées ont déclaré avoir eu des échanges positifs avec le personnel du BSIF; elles étaient satisfaites de la rapidité des réponses et des connaissances du personnel, et la plupart ont indiqué avoir reçu l'information ou l'aide dont elles avaient besoin.
- Dans l'ensemble, les impressions ayant trait à l'efficacité du BSIF demeurent positives. Parmi les améliorations notables par rapport à 2021, on peut citer les suivantes : formulation d'attentes claires et soutien offert pour assurer la conformité des régimes (professionnels); occasions de discuter des préoccupations; envoi de correspondances claires par écrit exposant les préoccupations (professionnels); et réduction du temps de traitement des demandes d'agrément.
  - Quant aux points notables qui se sont détériorés par rapport à 2021, soulignons les suivants : savoir où trouver les consignes (administrateurs de régime); taux de satisfaction à l'égard du traitement des demandes d'agrément par le BSIF; et réponses aux demandes de renseignements sur l'état des demandes d'agrément.
- Les administrateurs de régime demeurent moins nombreux que les professionnels à utiliser la section Retraites du site Web du BSIF, même si la plupart des personnes sondées ont trouvé que l'information fournie est utile. Toutefois, il reste des progrès à faire, puisque moins de la moitié des personnes sondées ont déclaré qu'il avait été facile de trouver les renseignements recherchés sur le site.
- Davantage de professionnels ont déclaré avoir lu ou consulté un numéro d'InfoPensions au cours de la dernière année. Cependant, les administrateurs de régime et les professionnels ont une bonne opinion du bulletin, la plupart s'accordant à dire que le contenu est clair, pertinent et utile.
- Les professionnels étaient plus susceptibles que les administrateurs de régime de s'abonner au service d'avis par courriel du BSIF concernant les sujets liés aux régimes de retraite.
- Plus du tiers des personnes sondées n'étaient pas au courant du nouveau Cadre de surveillance, y compris la moitié des administrateurs de régime.
- Les professionnels étaient plus nombreux que les administrateurs à être au courant du nouveau Cadre. Moins de la moitié des administrateurs de régime sondés ont déclaré que le nouveau Cadre est, à tout le moins, assez utile, comparativement à près des trois quarts des professionnels.

### Valeur du contrat

La valeur du contrat s'établit à 46 443,75 \$ (TVH comprise).

**Attestation de neutralité politique**

À titre de cadre supérieur de Phoenix Strategic Perspectives, j'atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences de neutralité politique du gouvernement du Canada, exposées dans la *Politique sur les communications et l'image de marque* et la *Directive sur la gestion des communications*. Plus précisément, les livrables ne contiennent aucun renvoi à des intentions de vote électoral, à des préférences quant aux partis politiques, à des cotes auprès de l'électorat ou à des cotes de performance d'un parti politique ou de son chef.



---

Alethea Woods  
Présidente, Phoenix SPI



## Introduction

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a chargé Phoenix Strategic Perspectives Inc. (Phoenix SPI) de mener un sondage pour évaluer son efficacité à titre d'organisme de réglementation et de surveillance des régimes de retraite fédéraux.

### 1. Contexte et objectif

Le BSIF est le principal organisme de réglementation et de surveillance des institutions financières et des régimes de retraite fédéraux. Le BSIF surveille et réglemente plus de 1 200 régimes de retraite privés d'employés travaillant dans des secteurs sous réglementation fédérale. En mars 2024, ces régimes comptaient 1,3 million de participants actifs et autres bénéficiaires et leur actif totalisait environ 246 milliards de dollars.

Pour évaluer l'efficacité avec laquelle il s'acquitte de son mandat, le BSIF mène des consultations et des sondages auprès de cadres supérieurs du milieu financier afin de connaître leur opinion sur la qualité de sa prestation. Le Sondage auprès des régimes de retraite (SRR) permet de recueillir les données nécessaires pour évaluer la perception de l'efficacité du BSIF à encadrer et à surveiller les régimes de retraite privés fédéraux. Il s'arrime ainsi à l'engagement du BSIF d'être à l'écoute de ses interlocuteurs et de s'enquérir de leurs idées de pistes d'amélioration. Les éditions précédentes du SRR remontent à 2008-2009, 2011-2012, 2014-2015, 2017-2018 et 2020-2021.

Le sondage de cette année visait principalement à : 1) obtenir des points de vue généraux au sujet de la prestation du BSIF à titre d'organisme de réglementation des régimes de retraite fédéraux; 2) fournir une analyse approfondie des résultats du BSIF à l'égard d'indicateurs clés, du point de vue des administrateurs; 3) cerner et examiner les axes de risque actuels et émergents ainsi que d'autres priorités pertinentes au titre de l'administration et de la surveillance des régimes de retraite.

Plus précisément, le sondage était conçu pour recueillir des commentaires à propos de :

- la satisfaction globale à l'égard du BSIF;
- l'efficacité avec laquelle le BSIF communique avec les administrateurs de régime et les professionnels;
- la section Retraites du site du BSIF et le bulletin InfoPensions;
- l'équilibre, la clarté et l'utilité des consignes du BSIF;
- la clarté et l'efficacité de la correspondance de surveillance du BSIF;
- la rapidité et la transparence du processus d'agrément du BSIF;
- le projet de modernisation de la collecte de données (MCD).

Les résultats de cette étude permettront aux planificateurs et aux décideurs du BSIF de cerner d'éventuelles lacunes perçues quant à la satisfaction des attentes du secteur; d'aider le BSIF à mieux communiquer ses attentes en tant qu'organisme de réglementation et de surveillance; de contribuer à la détermination des domaines de risque sur lesquels les personnes sondées estiment que le BSIF devrait se concentrer à l'avenir; et de favoriser la planification des mesures à prendre pour améliorer la prestation du BSIF.

### 2. Méthode

Afin de s’acquitter de ses objectifs, le BSIF a fait tenir un sondage en ligne auprès d’administrateurs de régimes de retraite et de professionnels du milieu qui traitent régulièrement avec le BSIF au nom de régimes de retraite. La population cible était composée de représentants de régimes de retraite privés fédéraux dont l’actif totalise au moins 500 000 \$ et qui comptent au moins 10 participants. En prévision du sondage, le surintendant du BSIF a envoyé une lettre d’invitation par courriel aux administrateurs et aux professionnels des régimes de retraite admissibles. Cette lettre encourageait la participation, désignait Phoenix SPI comme l’entreprise chargée de mener le sondage en ligne au nom du BSIF et donnait des garanties de confidentialité.

Après la distribution de la lettre, Phoenix SPI a envoyé aux administrateurs de régime et aux professionnels un courriel contenant un lien unique assorti d’un numéro d’identification personnel (NIP) intégré pour accéder au sondage en ligne. Le sondage était offert dans les deux langues officielles et accessible en ligne du 17 novembre au 16 décembre 2025. Sur les 1 065 administrateurs de régime et professionnels invités à répondre au sondage, 208 l’ont fait, ce qui représente un taux de participation de 20 %. Étant donné que les représentants de tous les régimes de retraite ont été invités à participer au sondage, il n’y a pas de marge d’erreur d’échantillonnage à estimer ou à déclarer.

Afin de maximiser le taux de participation, les administrateurs de régime et les professionnels qui n’avaient pas répondu au sondage ont reçu jusqu’à 4 courriels de rappel, et la date limite pour répondre au sondage a été reportée au 16 décembre 2025, soit 4 jours supplémentaires. Outre ces rappels, une campagne téléphonique a été menée pour rappeler aux administrateurs et aux professionnels de participer au sondage. Lors des appels téléphoniques de suivi, les administrateurs de régime et les professionnels se sont vu offrir l’occasion de répondre au sondage par téléphone à ce moment ou de fixer un rendez-vous pour le faire à une date ultérieure. Au total, 16 personnes ont choisi de répondre au sondage par téléphone avec un intervieweur.

Le taux de participation de 20 % a été calculé de la manière suivante :

- **Échantillon total utilisé : 1 065**
- **Non résolu (NR) : 719**
  - Aucune réponse : 692
  - Invitations par courriel retournées impossibles à livrer : 27
- **Unités visées (UV) n’ayant pas répondu : 138**
  - Retrait de la personne sondée (participation partielle à l’enquête) : 133
  - Ne pas contacter/enlever de la liste/désabonner : 5
- **Unités ayant répondu (R) : 208**
  - Sondages remplis : 208
  - Taux de participation : 20 % =  $R/(NR+UV+R)$

Sur les 208 personnes ayant répondu, 142 étaient des administrateurs de régime et 66, des professionnels. Sur les 142 administrateurs, 72 gèrent des régimes à prestations déterminées et 70, des régimes à cotisations déterminées ou des régimes de pension agréés collectifs.

### 3. Note aux lecteurs

- Les résultats se rapportant aux professionnels sont présentés séparément de ceux des administrateurs de régime.
- Sauf indication contraire, les résultats sont exprimés en pourcentage.
- Les pourcentages sont arrondis au nombre entier le plus proche.
- Les résultats combinés sont calculés avant l'arrondissement et peuvent donc différer de la somme des valeurs arrondies dans les graphiques.
- Toutes les réponses « Ne sais pas » et « Sans objet » n'ont pas été prises en compte dans le dépouillement.
- Dans l'ensemble du rapport, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 %, parce que les chiffres ont été arrondis ou que plusieurs réponses ont été données à certaines questions.
- Le nombre de personnes sondées change tout au long du rapport parce que des questions ont été posées à des sous-échantillons de personnes au sondage. Le lecteur doit en être conscient et faire preuve de prudence lorsqu'il interprète les résultats en fonction d'un plus petit nombre de personnes sondées.
- Les résultats du sondage de 2014, de 2017 et de 2021 sont mentionnés au besoin.
- Le questionnaire est joint en annexe au rapport.
- Les données compilées sont disponibles sous pli séparé.

## Résultats détaillés

### 1. Impressions globales

**Nombreuses sont les personnes satisfaites de la prestation du BSIF à titre d'organisme de réglementation et de surveillance des régimes de retraite privés.**

La plupart des personnes sondées sont satisfaites de la prestation du BSIF à titre d'organisme de réglementation ou de surveillance des régimes de retraite privés. Un peu plus du tiers des administrateurs de régime (68 %) disent être très satisfaits (34 %) ou plutôt satisfaits (34 %) du BSIF. Le niveau de satisfaction a légèrement augmenté cette année après avoir diminué en 2021, où 63 % des administrateurs se disaient très satisfaits (39 %) ou plutôt satisfaits (24 %).

Dans l'ensemble, le degré de satisfaction est plus élevé chez les professionnels : environ les trois quarts d'entre eux se disent plutôt ou très satisfaits du BSIF. Le degré de satisfaction a toutefois diminué au fil du temps, puisqu'il est passé de 84 % en 2021 à 76 % en 2025.

**Tableau 1 : Satisfaction globale à l'égard du BSIF**

Q2. Globalement, dans quelle mesure êtes-vous satisfait ou insatisfait de la prestation du BSIF à titre d'organisme de réglementation et de surveillance des régimes de retraite privés?	Administrateurs n=125	Professionnels n=66
Très satisfait	34 %	20 %
Plutôt satisfait	34 %	56 %
Ni satisfait ni insatisfait	24 %	21 %
Plutôt insatisfait	5 %	3 %
Très insatisfait	3 %	0 %

Pour mieux comprendre pourquoi les personnes sondées sont satisfaites ou insatisfaites de la prestation du BSIF à titre d'organisme de réglementation et de surveillance des régimes de retraite privés, une question ouverte leur a été posée. Les réponses ont été regroupées, dans la mesure du possible, selon des thèmes similaires.

Parmi les administrateurs de régime, les motifs de satisfaction les plus fréquemment mentionnés étaient la perception que le BSIF est un organisme de réglementation et de surveillance rigoureux, et qu'il offre un service rapide, efficace et réactif. Un plus petit nombre de personnes attribuent leur satisfaction au professionnalisme, à la serviabilité et à la souplesse du personnel du BSIF, de même qu'à l'efficacité des communications, notamment les points d'information, les rappels et les consultations auprès du secteur.

Les professionnels ont invoqué des motifs de satisfaction similaires. Les facteurs les plus souvent mentionnés étaient que le BSIF est un organisme de réglementation et de surveillance rigoureux, et qu'il répond rapidement et efficacement. Un plus petit nombre ont souligné l'efficacité des communications et des points d'information, ainsi que la serviabilité du personnel et la qualité du service.

Parmi les personnes ayant exprimé de l'insatisfaction, les raisons les plus courantes étaient des échanges limités ou un manque d'expérience avec le BSIF, ainsi que la perception que le service et les délais de réponse sont lents.

**Le BSIF concentre ses efforts sur les risques pertinents en ce qui a trait aux régimes de retraite.**

Environ les trois quarts des administrateurs de régime (73 %) et des professionnels (75 %) conviennent que le BSIF concentre ses efforts sur les risques pertinents en ce qui a trait aux régimes de retraite. Les quelques personnes (n=16) qui ne sont pas d'accord avec cet énoncé ont mentionné d'autres risques à prendre en considération, notamment le risque lié aux actifs, le risque de capitalisation et la suffisance de la capitalisation, le risque de non-conformité, la cybersécurité et l'intelligence artificielle (IA), ainsi que le risque lié à la gouvernance.

**Tableau 2 : Accord quant au fait que le BSIF concentre ses efforts sur les risques pertinents en ce qui a trait aux régimes de retraite.**

Q3. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : Le BSIF concentre ses efforts sur les risques pertinents en ce qui a trait aux régimes de retraite?	Administrateurs n=124	Professionnels n=61
Tout à fait d'accord	14 %	13 %
D'accord	60 %	62 %
Ni en désaccord ni d'accord	24 %	23 %
En désaccord	2 %	2 %
Tout à fait en désaccord	0 %	0 %

## **2. Communication**

**Le chargé de surveillance est la principale ressource du BSIF en cas de question.**

On a demandé aux personnes sondées avec qui elles communiquent habituellement au BSIF lorsqu'elles ont une question au sujet de leurs régimes. Le chargé de surveillance principal du régime a été la ressource la plus souvent citée.

Parmi les administrateurs de régime sondés, 2 sur 10 (21 %) indiquent qu'ils communiquent habituellement avec leur chargé de surveillance. Les autres réponses les plus souvent données sont les adresses courriel générales du BSIF (11 %), le centre d'appel du BSIF au numéro sans frais (8 %) et l'équipe de l'Administration des relevés réglementaires (4 %). D'autres ressources ont été mentionnées dans des proportions beaucoup plus faibles; elles sont présentées dans le tableau 3. À noter : une grande minorité (45 %) d'administrateurs de régime ont indiqué ne pas avoir eu besoin de communiquer avec le BSIF.

Parmi les professionnels sondés, environ 4 sur 10 (42 %) indiquent qu'ils communiquent avec le chargé de surveillance du régime lorsqu'ils ont des questions. Les autres réponses les plus souvent données sont les adresses courriel générales du BSIF (16 %), le centre d'appel du BSIF au numéro sans frais (10 %) et l'équipe des Affaires législatives (7 %). Contrairement aux administrateurs de régime, relativement peu de professionnels (13 %) ont indiqué ne pas avoir eu besoin de communiquer avec le BSIF.

**Tableau 3 : Principal point de contact au BSIF**

Q4. À qui au BSIF posez-vous habituellement des questions relatives aux régimes de retraite que vous représentez?	Administrateurs n=130	Professionnels n=62
Au chargé de surveillance du ou des régimes	21 %	42 %
Aux adresses courriel générales du BSIF	11 %	16 %
Au centre d'appel du BSIF au numéro sans frais	8 %	7 %
À l'équipe de l'Administration des relevés réglementaires	4 %	2 %
À l'équipe de l'Actuariat	2 %	10 %
À l'équipe des Affaires législatives	1 %	7 %
À l'équipe des Approbations	1 %	2 %
Autre	2 %	3 %
Je n'ai pas eu besoin de communiquer avec le BSIF	45 %	13 %
Ne communique pas avec le BSIF ou communiquera avec un conseiller interne/externe	6 %	0 %

**Nombreuses sont les personnes qui sont satisfaites de la rapidité avec laquelle le BSIF répond aux demandes de renseignements.**

Parmi les administrateurs de régime, 7 sur 10 (71 %) indiquent être satisfaits de la rapidité avec laquelle le BSIF répond aux demandes de renseignements généraux ou propres à un régime, dont la moitié se disent très satisfaits (52 %). Le taux de satisfaction à cet égard a diminué au fil du temps, il est passé de 81 % en 2017 à 76 % en 2021, puis à 71 % en 2025.

Parmi les professionnels, la majorité (84 %) indique être satisfaite de la rapidité avec laquelle le BSIF répond aux demandes de renseignements. Le taux de satisfaction chez les professionnels a augmenté depuis 2021; il est passé de 75 % à 84 % en 2025.

**Tableau 4 : Satisfaction à l'égard de la rapidité avec laquelle le BSIF répond aux demandes de renseignements**

Q5. Réfléchissez aux échanges que vous avez eus avec le personnel du BSIF au cours de la dernière année sur toute question concernant les régimes de retraite. Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait ou insatisfait de la rapidité avec laquelle le BSIF répond aux demandes de renseignements généraux ou propres à un régime?	Administrateurs n=83	Professionnels n=50
Très satisfait	52 %	42 %
Plutôt satisfait	19 %	42 %
Ni satisfait ni insatisfait	18 %	4 %
Plutôt insatisfait	5 %	12 %
Très insatisfait	6 %	0 %

**On constate une très grande satisfaction à l'égard des connaissances du personnel du BSIF.**

Près des trois quarts des administrateurs de régime (73 %) se disent satisfaits des connaissances du personnel du BSIF concernant la législation, les lignes directrices, les politiques de réglementation, les enjeux et les risques des régimes de retraite et leur(s) régime(s) en particulier, parmi lesquels un peu plus de la moitié (54 %) se disent très satisfaits.

Le taux de satisfaction à l'égard des connaissances du personnel du BSIF est plus élevé chez les professionnels, 88 % se disant satisfaits, et 57 %, très satisfaits.

**Tableau 5 : Satisfaction à l'égard des connaissances du personnel du BSIF**

Q6. Réfléchissez aux échanges que vous avez eus avec le personnel du BSIF au cours de la dernière année sur toute question concernant les régimes de retraite. Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait ou insatisfait des connaissances du personnel du BSIF concernant la législation, les lignes directrices, les politiques de réglementation, les enjeux et les risques des régimes de retraite et à votre ou vos régimes en particulier?	Administrateurs n=82	Professionnels n=51
Très satisfait	54 %	57 %
Plutôt satisfait	20 %	31 %
Ni satisfait ni insatisfait	20 %	12 %
Plutôt insatisfait	5 %	0 %
Très insatisfait	2 %	0 %

**On constate une grande satisfaction à l'égard de la capacité du personnel du BSIF à communiquer dans les 2 langues officielles.**

La grande majorité des administrateurs de régime (83 %) sont satisfaits de la capacité du personnel du BSIF à interagir avec eux dans la langue officielle de leur choix, et les trois quarts (74 %) sont même très satisfaits. Le taux de satisfaction a légèrement diminué depuis 2021, où 89 % des administrateurs de régime se disaient satisfaits de la capacité du BSIF à interagir dans la langue officielle de leur choix.

La quasi-totalité des professionnels sondés (96 %) est satisfaite de la capacité du BSIF à interagir avec eux dans leur langue officielle, 82 % se disant même très satisfaits. Le taux de satisfaction chez les professionnels demeure élevé, et on n'observe pas de changement significatif depuis 2021.

**Tableau 6 : Satisfaction à l'égard de la capacité du personnel du BSIF à interagir dans la langue officielle choisie**

Q7. Réfléchissez aux échanges que vous avez eus avec le personnel du BSIF au cours de la dernière année sur toute question concernant les régimes de retraite. Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait ou insatisfait de la capacité du personnel du BSIF à interagir	Administrateurs n=82	Professionnels n=51

## Sondage auprès des régimes de retraite (SRR) – édition 2025-2026

avec vous dans la langue officielle de votre choix (c'est-à-dire en anglais ou en français)?		
Très satisfait	74 %	82 %
Plutôt satisfait	9 %	14 %
Ni satisfait ni insatisfait	16 %	4 %
Plutôt insatisfait	0 %	0 %
Très insatisfait	1 %	0 %

**Les principales raisons de communiquer avec le BSIF ne sont pas les mêmes pour les administrateurs de régime et les professionnels.**

Les raisons de communiquer avec le BSIF les plus fréquemment citées par les administrateurs de régime ont été une demande d'aide pour déposer les relevés à l'aide du Système de déclaration réglementaire (29 %), des questions propres à un régime (29 %) et une demande d'aide pour remplir des formulaires ou des relevés (14 %). Parmi les professionnels, les raisons les plus souvent mentionnées étaient des questions propres à un régime (31 %), l'interprétation de lois ou de règlements (29 %), et l'interprétation des consignes du BSIF (22 %).

**Tableau 7 : Principales raisons de communiquer avec le BSIF**

Q9. Réfléchissez à vos échanges les plus récents avec le BSIF. Quelle était la principale raison pour laquelle vous avez communiqué avec lui?	Administrateurs n=65	Professionnels n=55
Demande d'aide pour déposer les relevés à l'aide du Système de déclaration réglementaire (SDR)	29 %	5 %
Questions propres à un régime	29 %	31 %
Demande d'aide pour remplir des formulaires ou des relevés	14 %	4 %
Interprétation de lois ou de règlements	9 %	29 %
Réponse aux questions du BSIF	6 %	5 %
Interprétation des consignes du BSIF	5 %	22 %
Questions sur les droits des participants	0 %	4 %
Autre	8 %	0 %

**La majorité des personnes sondées ont obtenu les renseignements ou l'aide dont elles avaient besoin.**

Parmi les administrateurs de régime qui ont communiqué avec le BSIF, 9 sur 10 déclarent avoir obtenu les renseignements ou l'aide dont ils avaient besoin. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2021 (95 %), mais il concorde avec ceux de 2014 et de 2017. Parmi les professionnels, 96 % ont obtenu les renseignements ou l'aide dont ils avaient besoin, ce qui représente une hausse par rapport à 2021 (91 %) et à 2017 (82 %).

**Tableau 8 : Résultat de la communication avec le BSIF**

Q10. Au bout du compte, avez-vous obtenu les renseignements ou l'aide dont vous aviez besoin?	Administrateurs n=70	Professionnels n=55
Oui	90 %	96 %
Non	10 %	4 %

### 3. Site Web du BSIF

#### Les professionnels sont plus nombreux que les administrateurs de régime à consulter la section Retraites du site Web du BSIF.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient visité la section Retraites du site Web du BSIF au cours de la dernière année, 37 % des administrateurs de régime ont répondu par l'affirmative, contre 76 % des professionnels. L'utilisation de la section Retraites du site Web du BSIF a beaucoup diminué chez les administrateurs de régime depuis 2021 (55 % en 2021 contre 37 % en 2025), ainsi que chez les professionnels (82 % en 2021 contre 76 % en 2025). La baisse du nombre de visites doit être interprétée en tenant compte du contexte particulier du sondage de 2021, qui avait été mené pendant la pandémie de COVID-19, ce qui pourrait avoir entraîné une consultation plus fréquente de la section Retraites du site Web.

**Tableau 9 : Visites du site Web du BSIF**

Q11. Avez-vous visité la section Retraites du site Web du BSIF au cours de la dernière année?	Administrateurs n=142	Professionnels n=66
Oui	37 %	76 %
Non	63 %	24 %

#### Les raisons de consulter la section Retraites du site Web du BSIF sont variées.

Les administrateurs de régime ont surtout visité le site Web du BSIF pour consulter les raisons suivantes : consulter des consignes ou des exposés de principe (53 %), effectuer des recherches sur un sujet particulier (47 %) et trouver de l'information sur la production de relevés via le SDR (30 %). Dans le cas des professionnels, 68 % ont visité le site Web pour consulter des consignes ou des exposés de principe, 58 % pour effectuer des recherches sur un sujet particulier et 50 % pour lire le dernier numéro d'InfoPensions. Des proportions similaires d'administrateurs de régime (21 %) et de professionnels (24 %) ont consulté le site Web pour chercher des réponses à des questions particulières.

**Tableau 10 : Objet de la visite de la section Régimes de retraite du site Web**

Q12. Quelle était la principale raison de vos visites de la section Retraites du site Web du BSIF au cours de la dernière année? [jusqu'à 3 réponses acceptées]	Administrateurs n=53	Professionnels n=50
Consulter les consignes ou les exposés de principe du BSIF ou en suivre la mise à jour	53 %	68 %
Effectuer des recherches ou chercher de l'information sur un sujet particulier	47 %	58 %
Trouver de l'information sur la production de relevés via le Système de déclaration réglementaire (SDR)	30 %	10 %
Lire le dernier numéro du bulletin électronique InfoPensions	26 %	50 %
Chercher des réponses à des questions particulières (par exemple, dans la section Foire aux questions)	21 %	24 %
Obtenir des renseignements sur les exigences en matière de dépôt annuel	15 %	12 %

## Sondage auprès des régimes de retraite (SRR) – édition 2025-2026

Trouver un régime de retraite en particulier	4 %	8 %
Me renseigner sur le BSIF (par exemple, son mandat, ses activités)	4 %	0 %
Consulter des discours, des présentations ou des rapports	0 %	0 %
Une autre raison	2 %	4 %

**La majorité des personnes sondées ont trouvé au moins une partie des renseignements qu'elles cherchaient sur le site Web du BSIF.**

Les administrateurs de régime et les professionnels ont généralement été en mesure de trouver les renseignements qu'ils cherchaient dans la section Retraites du site Web du BSIF. Toutefois, ces résultats doivent être interprétés avec prudence en raison du faible nombre de personnes ayant indiqué utiliser cette section du site Web aux fins particulières énoncées aux tableaux 11 et 12.

**Tableau 11 : Mesure dans laquelle les administrateurs de régime ont trouvé les renseignements qu'ils cherchaient sur le site Web du BSIF**

Q13. Lorsque vous avez consulté la section Retraites du site Web du BSIF pour les raisons susmentionnées, diriez-vous que vous avez trouvé tous, la plupart, certains, peu ou aucun des renseignements recherchés? (Administrateurs de régime)	Tous	La plupart	Certains	Peu	Aucun
Consulter les consignes ou les exposés de principe du BSIF ou en suivre la mise à jour (n=28)	29 %	39 %	21 %	11 %	0 %
Obtenir des renseignements sur les exigences en matière de dépôt annuel (n=7)	*	*	*	*	*
Lire le dernier numéro du bulletin électronique InfoPensions (n=14)	64 %	29 %	7 %	0 %	0 %
Effectuer des recherches ou chercher de l'information sur un sujet particulier (n=24)	25 %	50 %	21 %	4 %	0 %
Chercher des réponses à des questions particulières (n=11)	18 %	36 %	18 %	27 %	0 %
Trouver un régime de retraite en particulier (n=2)	*	*	*	*	*
Trouver de l'information sur la production de relevés via le Système de déclaration réglementaire (SDR) (n=14)	21 %	57 %	14 %	7 %	0 %
Me renseigner sur le BSIF (n=2)	*	*	*	*	*

\*Le nombre de réponses est insuffisant pour être présenté dans le tableau.

**Tableau 12 : Mesure dans laquelle les professionnels ont trouvé les renseignements qu'ils cherchaient sur le site Web du BSIF**

Q13. Lorsque vous avez consulté la section Retraites du site Web du BSIF pour les raisons susmentionnées, diriez-vous que vous avez trouvé tous, la plupart, certains, peu ou aucun des renseignements recherchés? (Professionnels)	Tous	La plupart	Certains	Peu	Aucun
Consulter les consignes ou les exposés de principe du BSIF ou en suivre la mise à jour (n=31)	24 %	50 %	24 %	3 %	0 %
Obtenir des renseignements sur les exigences en matière de dépôt annuel (n=6)	*	*	*	*	*
Lire le dernier numéro du bulletin électronique InfoPensions (n=25)	40 %	48 %	12 %	0 %	0 %
Effectuer des recherches ou chercher de l'information sur un sujet particulier (n=29)	17 %	55 %	17 %	10 %	0 %
Chercher des réponses à des questions particulières (n=12)	8 %	67 %	17 %	0 %	8 %
Trouver de l'information sur la production de relevés via le Système de déclaration réglementaire (SDR) (n=5)	*	*	*	*	*
Trouver un régime de retraite en particulier (n=4)	*	*	*	*	*

\*Le nombre de réponses est insuffisant pour être présenté dans le tableau.

**Il est relativement facile de trouver des renseignements sur le site Web du BSIF.**

Parmi les personnes sondées ayant consulté la section Retraites du site Web du BSIF au cours de la dernière année, 42 % des administrateurs de régime indiquent avoir trouvé facilement ou très facilement les renseignements dont ils avaient besoin, comparativement à 51 % des professionnels. Dans les deux groupes, davantage de personnes ont dit qu'il était modérément facile de trouver l'information que très facile. Parmi les personnes qui ont trouvé qu'il n'était pas facile de trouver des renseignements, elles étaient plus nombreuses à répondre neutre que difficile.

**Tableau 13 : Facilité à trouver des renseignements sur le site Web du BSIF**

Q14. Diriez-vous qu'il est facile de trouver les renseignements que vous cherchez dans la section Retraites du site Web du BSIF?	Administrateurs n=53	Professionnels n=49
Très facile	8 %	6 %
Facile	34 %	45 %
Neutre	49 %	33 %
Difficile	8 %	14 %
Très difficile	2 %	2 %

**L'information offerte dans la section Retraites est jugée utile.**

La majorité des administrateurs de régime (93 %) et tous les professionnels (100 %) qui ont consulté la section Retraites du site Web du BSIF ont jugé l'information à tout le moins plutôt utile. La

majorité des réponses positives étaient plutôt de niveau élevé que modéré. Plus précisément, 55 % des administrateurs de régime et 70 % des professionnels ont jugé l'information très utile ou extrêmement utile, tandis que 38 % des administrateurs et 30 % des professionnels l'ont jugée plutôt utile.

La proportion d'administrateurs de régime et de professionnels qui jugent que l'information est utile a diminué au fil du temps. Cela peut s'expliquer en partie par des changements apportés cette année à l'intitulé des réponses constituant l'échelle<sup>1</sup>.

**Tableau 14 : Utilité perçue du contenu de la section Retraites**

Q15. Globalement, comment évalueriez-vous l'utilité de l'information qui se trouve dans la section Retraites du site Web du BSIF?	Administrateurs n=53	Professionnels n=50
Extrêmement utile	8 %	8 %
Très utile	47 %	62 %
Plutôt utile	38 %	30 %
Peu utile	8 %	0 %
Pas utile du tout	0 %	0 %

## 4. InfoPensions

**Les professionnels sont plus nombreux que les administrateurs de régime à lire ou à consulter InfoPensions.**

Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient lu ou consulté un numéro d'InfoPensions au cours de la dernière année, 28 % des administrateurs de régime et 77 % des professionnels ont répondu par l'affirmative. Dans le cas des administrateurs de régime, cela représente une baisse de 10 points de pourcentage par rapport à 2021 (de 38 % à 28 %). En revanche, la proportion de professionnels ayant déclaré avoir lu ou consulté un numéro d'InfoPensions a augmenté; elle est passée de 68 % en 2021 à 77 % en 2025.

**Tableau 15 : Lectorat d'InfoPensions**

Q16. Avez-vous lu ou consulté un numéro d'InfoPensions au cours de la dernière année?	Administrateurs n=142	Professionnels n=66
Oui	28 %	77 %
Non	72 %	23 %

**Le manque de temps est la principale raison de ne pas avoir consulté InfoPensions.**

L'explication la plus souvent mentionnée par les personnes qui n'ont pas consulté InfoPensions au cours de la dernière année est qu'elles étaient trop occupées ou qu'elles manquaient de temps, 55 % des administrateurs de régime et 47 % des professionnels ayant cité ce motif. Dans le cas des

<sup>1</sup> Les changements apportés cette année à l'intitulé des réponses constituant l'échelle ont une incidence sur la comparabilité. Dans les sondages antérieurs, seules les limites de l'échelle étaient étiquetées; cette année, tous les points sont étiquetés, et la limite des réponses positives est passée de « très utile » à « extrêmement utile ». Il convient donc de faire preuve de prudence dans l'interprétation des tendances.

professionnels, les résultats doivent être interprétés avec prudence en raison de la taille limitée de l'échantillon (n=15).

**Tableau 16 : Raisons de ne pas avoir consulté InfoPensions**

Q16b. Pour quelle raison n'avez-vous pas consulté InfoPensions au cours de la dernière année?	Administrateurs n=102	Professionnels n=15
Manque de temps ou trop occupé	55 %	47 %
Utilisation d'autres ressources	21 %	20 %
Aucun besoin ou non pertinent	15 %	33 %
Inutile ou aucune valeur ajoutée	2 %	0 %
Contenu dépassé ou connu	1 %	0 %
Autre	4 %	7 %
Je n'étais pas au courant* (réponse proposée par les personnes sondées)	16 %	13 %

\* Ces réponses ont été fournies dans la catégorie « Autre ». Un nombre suffisant de réponses a été reçu pour justifier la création d'une nouvelle catégorie aux fins de la présentation des résultats.

**Nombreuses sont les personnes qui trouvent le contenu d'InfoPensions clair, pertinent et utile.**

Les personnes ayant lu ou consulté un numéro d'InfoPensions au cours de la dernière année devaient indiquer dans quelle mesure elles étaient d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants au sujet d'InfoPensions :

- Le contenu d'InfoPensions était clair (c'est-à-dire rédigé de façon à être facilement compréhensible).
- Le contenu d'InfoPensions était pertinent dans le cadre de mon travail.
- Le contenu d'InfoPensions était utile.

Les professionnels sont plus nombreux que les administrateurs de régime à être d'accord pour dire que le contenu était clair et facile à comprendre (96 % contre 83 %), pertinent dans le cadre de leur travail (94 % contre 78 %) et utile (92 % contre 80 %). Toutefois, dans les deux groupes, les personnes sondées étaient plus nombreuses à exprimer un accord modéré qu'un accord marqué.

**Tableau 17 : Clarté perçue du contenu d'InfoPensions**

Q17. Au regard de la dernière parution d'InfoPensions que vous avez lue, dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : Le contenu d'InfoPensions était clair (c'est-à-dire rédigé de façon à être facilement compréhensible).	Administrateurs n=40	Professionnels n=51
Tout à fait d'accord	13 %	24 %
D'accord	70 %	73 %
Ni d'accord ni en désaccord	15 %	4 %
En désaccord	3 %	0 %
Tout à fait en désaccord	0 %	0 %

**Tableau 18 : Pertinence perçue du contenu d’InfoPensions dans le cadre du travail**

Q18. Au regard de la dernière parution d’InfoPensions que vous avez lue, dans quelle mesure êtes-vous d’accord ou en désaccord avec l’énoncé suivant : Le contenu d’InfoPensions était pertinent dans le cadre de mon travail.	Administrateurs n=40	Professionnels n=51
Tout à fait d’accord	13 %	26 %
D’accord	65 %	69 %
Ni d’accord ni en désaccord	15 %	6 %
En désaccord	8 %	0 %
Tout à fait en désaccord	0 %	0 %

**Tableau 19 : Utilité perçue du contenu d’InfoPensions**

Q19. Au regard de la dernière parution d’InfoPensions que vous avez lue, dans quelle mesure êtes-vous d’accord ou en désaccord avec l’énoncé suivant : Le contenu d’InfoPensions était utile.	Administrateurs n=40	Professionnels n=51
Tout à fait d’accord	13 %	18 %
D’accord	68 %	75 %
Ni d’accord ni en désaccord	15 %	8 %
En désaccord	5 %	0 %
Tout à fait en désaccord	0 %	0 %

## 5. Consignes

**Les professionnels sont plus nombreux que les administrateurs de régime à être abonnés aux avis par courriel.**

Les professionnels sont plus susceptibles que les administrateurs de régime de s’abonner aux avis par courriel du BSIF concernant les sujets liés aux régimes de retraite (65 % contre 46 %). Les abonnements ont diminué depuis 2021, où 72 % des professionnels et 69 % des administrateurs de régime déclaraient être abonnés à ces avis.

**Tableau 20 : Abonnement aux courriels sur les régimes de retraite**

Q21. Êtes-vous abonné au service d’avis par courriel du BSIF concernant les sujets liés aux régimes de retraite?	Administrateurs n=142	Professionnels n=66
Oui	46 %	65 %
Non	54 %	35 %

**Le manque de temps et l’utilisation d’autres ressources sont les principales raisons invoquées pour ne pas s’abonner aux avis par courriel.**

La principale raison pour laquelle les administrateurs de régime n’utilisent pas les avis par courriel du BSIF était qu’ils sont trop occupés ou qu’ils manquent de temps (36 %, comparativement à 26 % des professionnels). Chez les professionnels, la principale raison était qu’ils utilisent d’autres

ressources (39 % contre 25 % pour les administrateurs de régime). Environ une personne sondée sur cinq n'était pas au courant des avis par courriel du BSIF. Pour ce qui est des professionnels, les résultats doivent être interprétés avec prudence en raison de la taille limitée de l'échantillon de personnes sondées (n = 23).

**Tableau 21 : Raisons de ne pas être abonné aux avis par courriel du BSIF**

Q21b. Pourquoi ne vous êtes-vous pas abonné au service d'avis par courriel du BSIF? [Cocher toutes les réponses qui s'appliquent.]	Administrateurs n=77	Professionnels n=23
Manque de temps ou trop occupé	36 %	26 %
Utilisation d'autres ressources	25 %	39 %
Aucun besoin ou non pertinent	18 %	9 %
Inutile ou aucune valeur ajoutée	9 %	0 %
Autre	4 %	4 %
Je ne connaissais pas ce service d'avis* (réponse proposée par les personnes sondées)	19 %	22 %

\* Ces réponses ont été fournies dans la catégorie « Autre ». Un nombre suffisant de réponses a été reçu pour justifier la création d'une nouvelle catégorie aux fins de la présentation des résultats.

**Les notes attribuées au BSIF à l'égard de la consultation du secteur sont élevées, mais modérément positives.**

Plus de sept administrateurs de régime (71 %) et professionnels (75 %) sur dix ont répondu « Bien » ou « Très bien » à la question sur la consultation de l'industrie au moment d'élaborer des consignes. Dans les deux groupes, toutefois, les évaluations étaient plus souvent modérées que très positives. Fait à noter, aucune personne sondée n'a qualifié ces consultations de « Très faible ». Ces résultats sont pratiquement inchangés par rapport à 2021.

**Tableau 22 : Notes attribuées au BSIF à l'égard de la consultation du secteur au moment d'élaborer des consignes**

Q22. Quelle note donneriez-vous au BSIF à l'égard de la consultation du secteur des régimes de retraite concernant l'élaboration de consignes?	Administrateurs n=80	Professionnels n=57
Très bien	21 %	19 %
Bien	50 %	56 %
Passable	25 %	21 %
Faible	4 %	4 %
Très faible	0 %	0 %

**La connaissance des consignes publiées par le BSIF est très élevée, surtout chez les professionnels.**

Sept sur dix (69 %) administrateurs de régime sont au courant des consignes du BSIF, ce qui représente une baisse par rapport à 2021 (74 %). En comparaison, la connaissance des consignes du BSIF est nettement plus élevée chez les professionnels. La très grande majorité des professionnels (92 %) sont au courant de ces consignes, et ce taux est en hausse depuis 2014.

**Tableau 23 : Connaissance des consignes publiées par le BSIF**

Q23. En ce qui concerne les consignes du BSIF, dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant? Je suis au courant des consignes publiées par le BSIF.	Administrateurs n=123	Professionnels n=64
Tout à fait d'accord	19 %	36 %
D'accord	50 %	56 %
Ni d'accord ni en désaccord	16 %	5 %
En désaccord	11 %	3 %
Tout à fait en désaccord	4 %	0 %

**La plupart savent où trouver les consignes du BSIF, en particulier les professionnels.**

Une forte majorité de professionnels (86 %) savent où trouver les consignes publiées par le BSIF, un résultat pratiquement inchangé par rapport à 2021. En comparaison, 57 % des administrateurs de régime ont indiqué savoir où trouver cette information, ce qui représente une baisse importante par rapport au taux de 74 % observé en 2021.

**Tableau 24 : Savoir où trouver les consignes du BSIF**

Q24. En ce qui concerne les consignes du BSIF, dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant? Je sais où trouver les consignes du BSIF.	Administrateurs n=122	Professionnels n=64
Tout à fait d'accord	16 %	31 %
D'accord	43 %	55 %
Ni d'accord ni en désaccord	21 %	9 %
En désaccord	15 %	5 %
Tout à fait en désaccord	6 %	0 %

**Les consignes du BSIF communiquent clairement les attentes de l'organisme, en particulier pour les professionnels.**

Les trois quarts des administrateurs de régime (75 %) sont d'avis que les consignes du BSIF sont au moins plutôt efficaces pour communiquer clairement les attentes de l'organisme. Les professionnels sont encore plus susceptibles d'avoir une opinion positive, 90 % d'entre eux jugeant les consignes du BSIF au moins plutôt efficaces, ce qui représente une hausse de 7 points de pourcentage depuis 2021 (83 %).

**Tableau 25 : Efficacité du BSIF à communiquer clairement ses attentes**

Q25. Globalement, dans quelle mesure jugez-vous les consignes du BSIF efficaces ou inefficaces à l'égard du point suivant? Communiquer clairement les attentes du BSIF.	Administrateurs n=107	Professionnels n=63
Très efficace	36 %	30 %
Plutôt efficace	39 %	60 %
Ni efficace ni inefficace	16 %	10 %
Plutôt inefficace	8 %	0 %
Très inefficace	1 %	0 %

**Les consignes du BSIF contribuent à la conformité des régimes.**

Les trois quarts des administrateurs de régime (75 %) et 90 % des professionnels estiment que le BSIF les appuie au moins assez efficacement dans leur rôle pour s’assurer que leur régime est conforme aux exigences fédérales en matière de pension. Dans les deux groupes, les évaluations de l’efficacité du BSIF à cet égard étaient plus souvent modérées que très élevées. Bien que les opinions des administrateurs de régime n’aient pas changé depuis 2021, les cotes d’évaluation de l’efficacité ont augmenté de 10 points de pourcentage depuis 2021 chez les professionnels.

**Tableau 26 : Efficacité du BSIF à fournir une aide pour assurer la conformité des régimes**

Q26. Globalement, dans quelle mesure jugez-vous les consignes du BSIF efficaces ou inefficaces à l’égard du point suivant? Vous aider à faire en sorte que votre régime soit conforme aux exigences fédérales.	Administrateurs n=113	Professionnels n=63
Très efficace	35 %	33 %
Plutôt efficace	40 %	57 %
Ni efficace ni inefficace	14 %	8 %
Plutôt inefficace	9 %	2 %
Très inefficace	2 %	0 %

**Bon nombre des personnes sondées jugent que le BSIF réagit rapidement aux évolutions du marché ou aux suggestions du secteur.**

Plus de la moitié des administrateurs de régime (57 %) et des professionnels (62 %) estiment que le BSIF donne généralement suite en temps opportun à l’évolution du marché ou aux suggestions du secteur des régimes de retraite selon lesquelles les consignes doivent être mises à jour. Dans les deux groupes, le niveau d’accord était davantage modéré que marqué.

**Tableau 27 : Réaction en temps opportun du BSIF aux évolutions du marché ou aux suggestions du secteur**

Q27. Dans quelle mesure êtes-vous d’accord ou en désaccord avec l’énoncé suivant : Le BSIF réagit généralement en temps opportun aux évolutions du marché ou aux suggestions du secteur des régimes de retraite qu’une mise à jour des consignes est nécessaire?	Administrateurs n=92	Professionnels n=57
Tout à fait d’accord	8 %	9 %
D’accord	49 %	53 %
Ni d’accord ni en désaccord	33 %	28 %
En désaccord	9 %	11 %
Tout à fait en désaccord	2 %	0 %

## 6. Surveillance

### Divers sujets ont été abordés dans la correspondance du BSIF.

Au total, deux administrateurs de régime sur dix ont déclaré avoir reçu de la correspondance au sujet de retards dans le versement des cotisations (19 %) et de questions propres au régime (19 %). Presque autant (18 % dans chaque cas) ont reçu de la correspondance portant sur les sujets suivants : production tardive de relevés réglementaires, correspondance, observations ou recommandations relatives à l'examen du régime, et questions relatives à des relevés réglementaires. De plus faibles proportions ont indiqué que la correspondance reçue concernait le rapport d'évaluation actuarielle (12 %) et l'examen des documents du régime (12 %).

Les professionnels étaient les plus susceptibles de mentionner la correspondance liée aux questions propres à un régime (46 %), puis la correspondance liée à l'examen du rapport d'évaluation actuarielle (35 %), l'examen des documents du régime (21 %) et l'examen du régime (20 %). De plus faibles proportions ont mentionné un retard dans le versement des cotisations (8 %), des problèmes relatifs aux relevés réglementaires (8 %) et la production tardive de relevés réglementaires (6 %).

Conformément à 2021, près du tiers des administrateurs de régime (32 %) ont déclaré n'avoir reçu aucune correspondance du BSIF au cours de la dernière année. Parmi les professionnels, 29 % n'ont reçu aucune correspondance du BSIF, en baisse par rapport à 36 % en 2021.

**Tableau 28 : Sujets abordés dans la correspondance reçue**

Q28. Quels sujets ont été abordés dans la correspondance écrite que vous avez reçue du BSIF au cours de la dernière année, le cas échéant? [Cocher toutes les réponses qui s'appliquent]	Administrateurs n=142	Professionnels n=66
Question propre à un régime	19 %	46 %
Retard dans le versement des cotisations	19 %	8 %
Correspondance, observations ou recommandations relatives à l'examen d'un régime	18 %	20 %
Production tardive des relevés réglementaires (par exemple, Déclaration annuelle de renseignements, rapport d'évaluation actuarielle)	18 %	6 %
Question relative à des relevés réglementaires (par exemple, États financiers certifiés [BSIF 60], Déclaration annuelle de renseignements)	18 %	8 %
Examen du rapport d'évaluation actuarielle	12 %	35 %
Examen des documents afférents à un régime (par exemple, modifications d'un régime)	12 %	21 %
Autre	6 %	0 %
Aucune correspondance reçue	32 %	29 %

### Les perceptions concernant la possibilité de discuter avec le BSIF sont positives.

Une forte majorité des administrateurs de régime (81 %) et des professionnels (89 %) qui ont communiqué par écrit avec le BSIF au cours de la dernière année accordent une bonne note à ce

dernier concernant la possibilité de discuter de préoccupations avant que le BSIF en arrive à une conclusion. Dans les deux groupes, on constate que les évaluations du BSIF se sont améliorées depuis 2021.

**Tableau 29 : Occasions de discuter des préoccupations liées à la surveillance**

Q29. En vous fondant sur votre expérience de la dernière année, quelle note donneriez-vous au BSIF à l'égard de la possibilité de discuter des préoccupations au sujet de vos régimes de retraite avec le BSIF avant que ce dernier n'en arrive à une conclusion?	Administrateurs n=64	Professionnels n=39
Très bien	28 %	56 %
Bien	53 %	33 %
Passable	13 %	8 %
Faible	5 %	3 %
Très faible	2 %	0 %

**La correspondance écrite du BSIF est claire.**

La plupart des personnes sondées ont attribué une cote positive au BSIF pour la clarté de sa correspondance écrite portant sur des sujets de préoccupation. Près de huit administrateurs de régime sur dix (77 %) jugent que la clarté de la correspondance du BSIF est bonne (50 %) ou très bonne (27 %), tandis que près de neuf professionnels sur dix (93 %) disent que la clarté de la correspondance est bonne (50 %) ou très bonne (43 %). Les résultats chez les administrateurs de régime sont pratiquement inchangés par rapport à 2021, alors que 79 % avaient accordé une cote positive à la clarté de la correspondance écrite du BSIF. En revanche, la proportion de professionnels ayant accordé une cote positive a augmenté depuis 2021, passant de 86 % en 2021 à 93 % en 2025.

**Tableau 30 : Clarté de la correspondance du BSIF**

Q30. En vous fondant sur votre expérience de la dernière année, quelle note donneriez-vous au BSIF à l'égard de la clarté de la correspondance dans laquelle le BSIF décrit ses préoccupations?	Administrateurs n=78	Professionnels n=44
Très bien	27 %	43 %
Bien	50 %	50 %
Passable	17 %	7 %
Faible	4 %	0 %
Très faible	3 %	0 %

**Les personnes sondées continuent de penser que la surveillance exercée par le BSIF sur leurs régimes est efficace.**

Une forte majorité presque identique d'administrateurs de régime (84 %) et de professionnels (85 %) estiment que le BSIF surveille au moins assez efficacement leurs régimes. Ces résultats sont identiques à ceux de 2021.

**Tableau 31 : Efficacité globale de la surveillance des régimes**

Q31. Globalement, dans quelle mesure estimez-vous que la surveillance que le BSIF exerce sur votre (vos) régime(s) est efficace ou inefficace (par exemple, suivis, examens et interventions particulières)?	Administrateurs n=112	Professionnels n=61
Très efficace	48 %	33 %
Plutôt efficace	36 %	53 %
Ni efficace ni inefficace	13 %	13 %
Plutôt inefficace	1 %	2 %
Très inefficace	2 %	0 %

**Bon nombre des personnes sondées jugent le Cadre de surveillance du BSIF utile.**

Une nouvelle question a été posée aux personnes sondées concernant la mesure dans laquelle le nouveau cadre de surveillance du BSIF est utile pour comprendre l'évaluation des risques effectuée par le BSIF et les résultats de surveillance souhaités. Parmi les administrateurs de régime, 43 % ont jugé le cadre au moins assez utile, bien que la sensibilisation au cadre soit limitée, la moitié d'entre eux (51 %) ayant indiqué ne pas connaître son existence.

Chez les professionnels, près des trois quarts des personnes sondées (73 %) estiment que le cadre de surveillance est au moins assez utile. La plus forte proportion a qualifié le cadre d'assez utile (47 %), suivie de 24 % qui ont indiqué qu'il était très utile. Contrairement aux administrateurs de régime, seulement un professionnel sur dix (11 %) a indiqué ne pas connaître l'existence du cadre de surveillance.

**Tableau 32 : Évaluation du nouveau Cadre de surveillance**

Q32. En avril 2024, le BSIF a mis en œuvre un nouveau Cadre de surveillance des régimes de retraite. Dans quelle mesure ce nouveau Cadre vous a-t-il été utile pour comprendre l'évaluation des risques effectuée par le BSIF et les résultats de surveillance souhaités?	Administrateurs n=106	Professionnels n=55
Extrêmement utile	1 %	2 %
Très utile	23 %	24 %
Assez utile	19 %	47 %
Peu utile	4 %	13 %
Pas utile du tout	3 %	4 %
Je n'étais pas au courant de ce nouveau Cadre de surveillance	51 %	11 %

**Les personnes sondées s'intéressent à plusieurs sujets liés aux régimes de retraite.**

Une nouvelle question a également été posée aux personnes sondées concernant les sujets qui seraient les plus utiles dans les documents produits par le BSIF résumant l'information sur les régimes de retraite privés fédéraux. Parmi les administrateurs de régime, 55 % des personnes sondées ont indiqué que le contenu informatif concernant les régimes de retraite était le sujet le plus utile. Venaient ensuite les statistiques générales (43 %) et les renseignements sur les placements par type de régime (41 %).

Les professionnels accordent une plus grande importance aux hypothèses de financement des régimes à prestations déterminées ainsi qu'à l'information sur les interventions et les constatations du BSIF (49 % chacun). Des proportions semblables de personnes sondées ont aussi cité le niveau de capitalisation des régimes à prestations déterminées (44 %), le contenu informatif concernant les régimes de retraite (43 %) et les statistiques générales (43 %) comme étant des sujets utiles.

**Tableau 33 : Sujets d'intérêt pour le BSIF – Renseignements sommaires sur les régimes de retraite**

Q33. Lorsque le BSIF produit des documents qui résument des informations sur les régimes de retraite privés fédéraux, quels sujets vous sont les plus utiles? [jusqu'à 3 réponses acceptées]	Administrateurs n=92	Professionnels n=63
Contenu informatif concernant les régimes de retraite	55 %	43 %
Statistiques générales (par exemple, nombre de régimes et de participants, répartition par type de régime, actifs des régimes)	43 %	43 %
Renseignements sur les placements par type de régime (par exemple, composition de l'actif, répartition géographique, rendements)	41 %	17 %
Niveau de capitalisation des régimes à prestations déterminées	33 %	44 %
Hypothèses de capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées	27 %	49 %
Mesures d'interventions et constatations du BSIF	18 %	49 %
Autre	3 %	5 %

## 7. Agréments

**Relativement peu de personnes sondées ont présenté une demande d'agrément réglementaire au cours des 3 dernières années.**

Deux administrateurs de régime sur dix (21 %, en baisse par rapport au taux de 27 % observé en 2021) et près de quatre professionnels sur dix (37 %, comparativement à 39 % en 2021) ont présenté une demande d'agrément réglementaire au cours des trois dernières années.

**Tableau 34 : Demandes d'agrément soumises**

Q34. Avez-vous fait une demande d'agrément réglementaire au cours des trois dernières années?	Administrateurs n=94	Professionnels n=62
Oui	21 %	37 %
Non	79 %	63 %

**Les types d'agrément réglementaire demandés sont comparables entre les deux groupes.**

Parmi les administrateurs de régime et les professionnels ayant présenté une demande d'agrément réglementaire au cours des trois dernières années, un peu plus de la moitié (54 %) ont présenté une demande relative à l'agrément ou à la cessation d'un régime. Venaient ensuite, dans des

proportions semblables, mais plus faibles, les demandes visant le transfert d'éléments d'actif, la modification visant à réduire les prestations ou le remboursement de l'excédent (46 %).

**Tableau 35 : Type d'agrément réglementaire demandé**

Q35. Quelle catégorie d'agrément réglementaire visait votre plus récente demande?	Toutes les personnes sondées* (administrateurs et professionnels) n=37
Agrément ou cessation du régime	54 %
Transfert d'éléments d'actif, modification visant à réduire les prestations ou remboursement de l'excédent	46 %

\*En raison du petit nombre d'administrateurs de régime et de professionnels qui ont présenté des demandes, les résultats sont présentés sous forme agrégée.

**Bon nombre des personnes sondées sont satisfaites du traitement par le BSIF des demandes visant les régimes.**

Les trois quarts (74 %) des administrateurs de régime et des professionnels ont dit être satisfaits du traitement, par le BSIF, des demandes visant leurs régimes.

**Tableau 36 : Satisfaction globale à l'égard du traitement des demandes**

Q36. Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait ou insatisfait de la façon dont le BSIF traite les demandes d'agrément de votre (vos) régime(s) de retraite?	Toutes les personnes sondées* (administrateurs et professionnels) n=43
Très satisfait	42 %
Plutôt satisfait	33 %
Ni satisfait ni insatisfait	14 %
Plutôt insatisfait	7 %
Très insatisfait	5 %

\*En raison du petit nombre d'administrateurs de régime et de professionnels qui ont présenté des demandes, les résultats sont présentés sous forme agrégée.

**La majorité des personnes sondées attribuent une note positive à la réponse du BSIF pour ce qui est de faire le point sur l'état des demandes.**

Les deux tiers (66 %) des administrateurs de régime et des professionnels qui ont soumis une demande au cours des trois dernières années jugent que la réponse du BSIF pour ce qui est de faire le point sur l'état des demandes est bonne ou très bonne. Ces résultats sont en baisse par rapport au taux 76 % obtenu en 2021 et se rapprochent davantage des résultats observés en 2017.

**Tableau 37 : Réponse aux demandes de renseignements sur l'état des demandes**

Q37. En ce qui concerne la ou les demandes d'agrément réglementaire que vos régimes ont produites au cours des trois dernières années, quelle note attribueriez-vous au BSIF pour ce qui est de répondre aux demandes de renseignements sur l'état des demandes d'agrément soumises par vos régimes?	Toutes les personnes sondées* (Administrateurs et professionnels) n=38
Très bien	37 %
Bien	29 %
Passable	24 %
Faible	5 %
Très faible	5 %

\*En raison du petit nombre d'administrateurs de régime et de professionnels qui ont présenté des demandes, les résultats sont présentés sous forme agrégée.

**Le BSIF offre des occasions de discuter des préoccupations liées aux demandes d'agrément.**

Les trois quarts (76 %) des administrateurs de régime et des professionnels qui ont soumis une demande au cours des trois dernières années ont répondu « Bien » ou « Très bien » à la question de savoir si le BSIF donnait l'occasion de discuter avec lui de ses préoccupations. Il s'agit d'une baisse importante par rapport à 2021, alors que 90 % des administrateurs de régime et des professionnels avaient évalué le rendement du BSIF dans ce domaine comme étant « Bien » ou « Très bien », mais ce résultat ressemble davantage à ceux observés en 2017.

**Tableau 38 : Possibilité de discuter de questions liées aux demandes d'agrément**

Q38. En ce qui concerne la ou les demandes d'agrément réglementaire que vos régimes ont produites au cours des trois dernières années, quelle note attribueriez-vous au BSIF pour ce qui est de donner à vos régimes l'occasion de discuter de vos préoccupations avec le BSIF avant qu'il n'en arrive à une conclusion?	Toutes les personnes sondées* (administrateurs et professionnels) n=37
Très bien	41 %
Bien	35 %
Passable	16 %
Faible	3 %
Très faible	5 %

\*En raison du petit nombre d'administrateurs de régime et de professionnels qui ont présenté des demandes, les résultats sont présentés sous forme agrégée.

**Le BSIF communique bien ses attentes.**

Plus de 8 personnes sondées sur 10 (85 %) parmi les administrateurs de régime et les professionnels qui ont présenté une demande d'agrément au cours des trois dernières années ont indiqué que la communication par le BSIF de ses attentes à l'égard de l'information requise pour traiter une demande d'agrément réglementaire était bonne ou très bonne.

**Tableau 39 : Notes accordées concernant la communication des attentes du BSIF**

Q39. En ce qui concerne la ou les demandes d'agrément réglementaire que vos régimes ont produites au cours des trois dernières années, quelle note attribueriez-vous au BSIF pour ce qui est de communiquer ses attentes concernant l'information dont il a besoin pour traiter une demande d'agrément réglementaire?	Toutes les personnes sondées* (administrateurs et professionnels) n=39
Très bien	41 %
Bien	44 %
Passable	10 %
Faible	0 %
Très faible	5 %

\*En raison du petit nombre d'administrateurs de régime et de professionnels qui ont présenté des demandes, les résultats sont présentés sous forme agrégée.

**La majorité des personnes sondées sont satisfaites de la rapidité du traitement des demandes d'agrément.**

8 personnes sondées sur 10 (79 %) parmi les administrateurs de régime et les professionnels se sont dit satisfaites de la rapidité avec laquelle le BSIF traite les demandes d'agrément. Il s'agit d'une légère amélioration par rapport à 2021, puisque 72 % des administrateurs de régime et des professionnels s'étaient alors dits satisfaits.

**Tableau 40 : Satisfaction à l'égard de la rapidité du traitement des demandes d'agrément**

Q40. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait ou insatisfait des délais de traitement de vos demandes d'agrément par le BSIF?	Toutes les personnes sondées* (administrateurs et professionnels) n=43
Très satisfait	37 %
Plutôt satisfait	42 %
Ni satisfait ni insatisfait	5 %
Plutôt insatisfait	9 %
Très insatisfait	7 %

\*En raison du petit nombre d'administrateurs de régime et de professionnels qui ont présenté des demandes, les résultats sont présentés sous forme agrégée.

**La plupart des demandes sont traitées dans un délai d'un an.**

Environ 6 personnes sondées sur 10 (58 %) parmi les administrateurs de régime et les professionnels ont répondu qu'il avait fallu au BSIF six mois ou moins pour traiter leur demande d'agrément. Ces résultats témoignent d'une amélioration continue depuis 2017, passant de 37 % en 2017 à 43 % en 2021, puis à 58 % en 2025. À l'autre bout du spectre, seulement 3 % des administrateurs de régime et des professionnels disent que le BSIF a mis plus de deux ans à traiter une demande d'agrément, ce qui représente une baisse par rapport aux taux de 10 % observés en 2021 et en 2017.

**Tableau 41 : Temps requis pour traiter les demandes des régimes**

Q41. Combien de temps a-t-il fallu approximativement au BSIF pour traiter votre demande d'agrément la plus récente?	Toutes les personnes sondées* (Administrateurs et professionnels) n=31
6 mois ou moins	58 %
De 7 à 12 mois	29 %
De 13 à 23 mois	10 %
2 ans ou plus	3 %

\*En raison du petit nombre d'administrateurs de régime et de professionnels qui ont présenté des demandes, les résultats sont présentés sous forme agrégée.

## 8. Modernisation de la collecte de données

**Le courriel direct est le mode privilégié pour recevoir des mises à jour au sujet du projet de MCD.**

Les administrateurs de régime et les professionnels ont indiqué que le courriel direct est leur mode privilégié pour recevoir de l'information et des mises à jour concernant le projet de modernisation de la collecte de données (MCD) du BSIF (88 % et 92 %, respectivement). De plus, environ le tiers des administrateurs de régime (33 %) et des professionnels (36 %) ont exprimé une préférence pour des webinaires ou des séances d'information ciblées. D'autres modes de communication pour recevoir de l'information ou des mises à jour au sujet du projet de MCD ont été mentionnés dans des proportions beaucoup plus faibles de personnes sondées.

**Tableau 42 : Préférences de communication des mises à jour au sujet du projet de MCD**

Q42. Quelles sont vos préférences en matière de communications au sujet du projet de MCD? [jusqu'à 3 réponses acceptées]	Administrateurs n=140	Professionnels n=66
Point d'information envoyé directement par le BSIF par courriel	88 %	92 %
Participation à une séance d'information ou à un webinaire ciblé	33 %	36 %
Consultation de la page du projet de MCD sur le site Web du BSIF	14 %	17 %
Avis aux abonnés	11 %	8 %
Discussion avec mon chargé de surveillance	9 %	11 %
Discussion avec des homologues de régimes de taille et de type semblables	9 %	3 %
Par l'entremise d'un fournisseur/d'un expert-conseil* (réponse spontanée des personnes sondées)	5 %	3 %

\* Ces réponses ont été fournies dans la catégorie « Autre ». Un nombre suffisant de réponses a été reçu pour justifier la création d'une nouvelle catégorie aux fins de la présentation des résultats.

**Les personnes sondées préfèrent les instructions écrites, les vidéos et l'accès à un soutien en direct en matière de formation.**

Les instructions écrites expliquant comment se connecter au nouveau système et comment l'utiliser sont largement considérées comme étant le type de formation le plus utile pour la nouvelle plateforme réglementaire, tant par les administrateurs de régime (75 %) que par les professionnels (82 %). Les vidéos explicatives étape par étape constituent la deuxième option la plus souvent mentionnée, sélectionnée dans des proportions identiques d'administrateurs de régime et de professionnels (67 % chacun). La majorité des administrateurs de régime (63 %) et des professionnels (70 %) ont également indiqué qu'il serait utile d'avoir accès à une personne-ressource en cas de difficultés. D'autres types de formation ont été mentionnés moins fréquemment et sont présentés au tableau 43.

**Tableau 43 : Préférences concernant le type de formation portant sur la nouvelle plateforme réglementaire**

Q43. Parmi les types de formation suivants, quels sont ceux qui vous seraient les plus utiles? [Cocher toutes les réponses qui s'appliquent]	Administrateurs n=142	Professionnels n=66
Des instructions par écrit expliquant en détail comment se connecter au nouveau système et comment l'utiliser	75 %	82 %
Une vidéo présentant la marche à suivre étape par étape	67 %	67 %
La possibilité de parler à une personne en cas de difficulté	63 %	70 %
Une démonstration collective en direct	35 %	33 %
Des occasions de s'exercer sur la nouvelle interface dans un environnement d'essai	22 %	14 %
Autre	4 %	2 %
Aucune de ces réponses/L'utilisation de la plateforme n'entre pas dans le cadre de mes fonctions	9 %	6 %

**Annexe : Instruments de recherche**

Invitation du surintendant

Invitation à participer au sondage

Rappels du sondage

Rappel 1

Rappel 2

Prolongation

Dernier rappel

Questionnaire

## Annexe : Instruments de recherche

### Invitation du surintendant

Destinataires : Administrateurs et conseillers professionnels de régimes de retraite privés fédéraux

Objet : Sondage confidentiel en ligne commandé par le Bureau du surintendant des institutions financières

Je vous invite à participer à un sondage confidentiel en ligne qui ne devrait pas vous prendre plus de 15 minutes. La participation à ce sondage est laissée à votre entière discrétion. Néanmoins, sachez que vos commentaires sont importants, car ils aident le BSIF à évaluer l'efficacité de sa surveillance des régimes de retraite privés fédéraux et à déterminer les axes d'amélioration. La décision de ne pas y participer n'aura aucune incidence sur votre relation avec le BSIF. C'est Phoenix SPI, un cabinet de recherche indépendant, qui mènera le sondage pour le compte du BSIF. Dans les prochains jours, vous recevrez un courriel de sa part contenant un lien sécurisé vers le sondage. Une fois le sondage commencé, il est possible de le mettre en pause et d'y revenir à tout moment. Seul Phoenix SPI aura accès à vos réponses personnelles. Le rapport final ne présentera que la synthèse des résultats qui ne pourront être attribués à aucune personne ni à aucune entité.

Conformément à notre volonté de faire preuve de transparence et de rendre des comptes, nous publierons les résultats de ce sondage sur notre site Web à l'été 2026. Vos observations joueront un rôle clé pour nous aider à améliorer nos travaux et à vous soutenir, vous et votre organisme, de manière plus efficace.

Si vous avez des questions sur le sondage, veuillez écrire à :

- Grace Paduano, gestionnaire, Services de soutien stratégique au BSIF à l'adresse [grace.paduano@osfi-bsif.gc.ca](mailto:grace.paduano@osfi-bsif.gc.ca).
- Alethea Woods, présidente, Phoenix SPI, à l'adresse [alethea.woods@phoenixspi.ca](mailto:alethea.woods@phoenixspi.ca) ou composer le 613-260-1700, poste 223.

Nous vous remercions d'avance de saisir cette occasion d'exprimer votre opinion. Nous accordons de l'importance à votre temps et à vos commentaires.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Peter Routledge, surintendant

### Invitation à participer au sondage

Objet : OSFI's Pension Plans Survey / Sondage du BSIF auprès des régimes de retraite

Hello/Bonjour,

*(Le texte français suit l'anglais)*

The Office of the Superintendent of Financial Institutions (OSFI) has engaged Phoenix SPI, an independent research firm, to conduct an online survey of administrators and professional advisors of federally regulated private pension plans. You should have received an email from OSFI inviting you to participate in this survey. If you did not receive the invitation, please contact us to obtain a copy.

The survey will take approximately 15 minutes to complete. Once you start the survey, you may pause and save your responses at any time. All responses will be kept confidential and will be reported only in aggregate form. Phoenix SPI follows recognized industry standards to safeguard the confidentiality of your responses.

To proceed to the survey, please click on the following link:

We kindly ask that you complete the survey by **December 12, 2025**.

The survey is registered with the Canadian Research and Insights Council. If you wish to verify the survey's authenticity, [click here](#) and enter the following project code: 20250924-PH859.

If you have any questions about the survey or you require an alternative format (Word format of the survey or hard copy), please contact Emma Blackburn of *Phoenix Strategic Perspectives Inc.* at (eblackburn@phoenixspi.ca).

Thank you for your participation.

If you do not wish to be contacted again about this survey, please [click here](#) to opt out of further emails.

\*\*\*\*\*

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a chargé Phoenix SPI, un cabinet de recherche indépendant, de mener un sondage confidentiel auprès des administrateurs et des conseillers professionnels des régimes de retraite privés fédéraux. Vous devriez avoir reçu un courriel du BSIF vous invitant à participer à ce sondage. Si vous n'avez pas reçu cette invitation, veuillez communiquer avec nous afin d'en obtenir une copie.

Le sondage prendra environ 15 minutes à compléter. Une fois que vous aurez commencé le sondage, vous pourrez le mettre en pause et enregistrer vos réponses à tout moment. Toutes les réponses demeureront confidentielles et ne seront communiquées que sous forme agrégée. Phoenix SPI applique les normes reconnues de l'industrie afin d'assurer la protection de la confidentialité de vos réponses.

Pour ouvrir le questionnaire, veuillez cliquer sur le lien suivant :

## Sondage auprès des régimes de retraite (SRR) – édition 2025-2026

Nous vous prions de bien vouloir remplir le sondage d'ici le **12 décembre 2025**.

Ce sondage est agréé du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien. Pour en vérifier l'authenticité, [cliquer ici](#) et saisissez le code de projet suivant 20250924-PH859.

Si vous avez des questions au sujet du sondage ou si vous avez besoin d'un format de remplacement (par exemple, une version Word du sondage ou une copie papier), n'hésitez pas à communiquer avec Emma Blackburn, de *Phoenix Strategic Perspectives Inc.*, à l'adresse [eblackburn@phoenixspi.ca](mailto:eblackburn@phoenixspi.ca).

Nous vous remercions de votre participation.

Si vous ne souhaitez plus qu'on communique avec vous au sujet de ce sondage, veuillez [cliquer ici](#) pour vous retirer de la liste d'envoi.

### Rappels du sondage

#### Rappel 1

Objet : Reminder: OSFI's Pension Plans Survey / Rappel : Sondage du BSIF auprès des régimes de retraite

Hello/Bonjour,

(Le texte français suit l'anglais)

This is a reminder concerning the Office of the Superintendent of Financial Institutions' (OSFI) Pension Plans Survey. You should have received an email from OSFI inviting you to participate in this survey. If you did not receive the invitation, please contact us to obtain a copy.

OSFI has retained Phoenix Strategic Perspectives Inc., an independent research firm, to conduct an online survey to obtain your feedback on OSFI's effectiveness as a supervisor and regulator of private pension plans. The survey will take about 15 minutes to complete and all responses are anonymous.

To proceed to the survey, please click on the following link:

Please complete this survey no later than December 12, 2025.

If you have any questions about the survey or you require an alternative format (Word format of the survey or hard copy), please contact Emma Blackburn of Phoenix Strategic Perspectives Inc. at ([eblackburn@phoenixspi.ca](mailto:eblackburn@phoenixspi.ca)).

Thank you for your participation.

\*\*\*\*\*

La présente a pour but de rappeler à votre attention le sondage du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) auprès des régimes de retraite. Vous devriez avoir reçu un courriel

**Sondage auprès des régimes de retraite (SRR) – édition 2025-2026**

du BSIF vous invitant à participer à ce sondage. Si vous n’avez pas reçu cette invitation, veuillez communiquer avec nous afin d’en obtenir une copie.

Le BSIF a chargé Phoenix Strategic Perspectives Inc., un cabinet de recherche indépendant, de mener un sondage confidentiel auprès des administrateurs et des conseillers professionnels des régimes de retraite privés fédéraux.

Prévoyez environ 15 minutes pour répondre au questionnaire. Les réponses recueillies seront transmises au BSIF sous forme abrégée, sans mention du nom des personnes sondées ou des organismes qu’ils représentent.

Pour ouvrir le questionnaire, veuillez cliquer sur le lien suivant :

Veuillez répondre au sondage d’ici le 12 décembre 2025.

Si vous avez des questions au sujet du sondage ou si vous avez besoin d’un format de remplacement (par exemple, une version Word du sondage ou une copie papier), n’hésitez pas à communiquer avec Emma Blackburn, de Phoenix Strategic Perspectives Inc., à l’adresse eblackburn@phoenixspi.ca.

Nous vous remercions de votre participation.

**Rappel 2**

Objet : OSFI Survey – Reminder: Closes December 12, 2025 / Sondage du BSIF – Rappel : La date limite est le 12 décembre 2025

Hello/Bonjour,

(Le texte français suit l’anglais)

This is a reminder concerning the Office of the Superintendent of Financial Institutions’ (OSFI) Pension Plans Survey – the survey will be closing at midnight on December 12th, 2025. Your input is very important to the success of this survey. If you have not yet had a chance to complete the survey, we would appreciate your participation.

Please be assured that all responses will be anonymous. The findings will be reported in a summary format to ensure individual respondents cannot be identified.

The survey will take about 15 minutes to complete. To proceed to the survey, please click on the following link:

The survey is being carried out by Phoenix Strategic Perspectives Inc., an independent research company. If you require an alternative format (Word format of the survey or hard copy), please contact Emma Blackburn of Phoenix Strategic Perspectives Inc. (eblackburn@phoenixspi.ca).

Thank you for your participation.

\*\*\*\*\*

## Sondage auprès des régimes de retraite (SRR) – édition 2025-2026

La présente a pour but de vous rappeler de remplir le sondage du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) auprès des régimes de retraite. Vous avez jusqu'à minuit le 12 décembre 2025 pour le faire. Vos commentaires contribuent largement à la réussite de ce sondage. Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de remplir le questionnaire, nous vous saurions gré de bien vouloir le faire.

La confidentialité de vos réponses est garantie. Les résultats seront présentés sous forme sommaire pour protéger l'identité des personnes sondées.

Prévoyez environ 15 minutes pour répondre au questionnaire. Pour ouvrir le questionnaire, veuillez cliquer sur le lien suivant :

La réalisation de ce sondage a été confiée à Phoenix Strategic Perspectives Inc., un cabinet de recherche indépendant. Si vous désirez obtenir le questionnaire sur un support différent (sous forme de fichier Word ou de document imprimé), veuillez communiquer avec Emma Blackburn, de Phoenix Strategic Perspectives Inc., à l'adresse eblackburn@phoenixspi.ca.

Nous vous remercions de votre participation.

### **Prolongation**

Objet : OSFI Pension Plans Survey extended to December 16 / Le sondage du BSIF auprès des régimes de retraite se poursuit jusqu'au 16 décembre

Hello/Bonjour,

(Le texte français suit l'anglais)

The closing date of the Office of the Superintendent of Financial Institutions' (OSFI) online survey for federally regulated private pension plans has been extended to December 16. Your input is very important to the success of this study. If you have not yet had a chance to complete the survey, we would appreciate your participation.

The survey is being carried out by Phoenix Strategic Perspectives Inc., an independent research company. It takes less than 15 minutes to complete and your feedback will remain confidential.

To proceed to the survey, please click on the following link:

\*\*\*\*\*

Nous avons repoussé la date de fermeture du sondage du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) auprès des régimes de retraite privés fédéraux au 16 décembre. Vos commentaires contribuent largement à la réussite de ce sondage. Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de le remplir, nous vous saurons gré de bien vouloir le faire.

La réalisation de ce sondage a été confiée à Phoenix Strategic Perspectives Inc., un cabinet de recherche indépendant. Il ne faut qu'une quinzaine de minutes pour y répondre et la confidentialité de vos commentaires est garantie.

Pour ouvrir le questionnaire, veuillez cliquer sur le lien suivant :

**Dernier rappel**

Objet : Last chance to complete the OSFI Pension Plans Survey / Dernière chance de répondre au sondage du BSIF auprès des régimes de retraite

Hello/Bonjour,

(Le texte français suit l'anglais)

The closing date of the Office of the Superintendent of Financial Institutions' (OSFI) online survey for federally regulated private pension plans is **today, December 16**. Your input is very important to the success of this study. If you have not yet had a chance to complete the survey, we would appreciate hearing from you if you can spare a few minutes today.

To proceed to the survey, please click on the following link:

The survey is being carried out by Phoenix Strategic Perspectives Inc., an independent research company.

\*\*\*\*\*

La date de fermeture du sondage en ligne du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) auprès des régimes de retraite privés fédéraux est **aujourd'hui, le 16 décembre**. Votre contribution est très importante pour le succès de cette étude. Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de remplir le sondage, nous apprécierions beaucoup de vous entendre si vous pouvez nous accorder quelques minutes aujourd'hui.

Pour ouvrir le questionnaire, veuillez cliquer sur le lien suivant :

La réalisation de ce sondage a été confiée à Phoenix Strategic Perspectives Inc., un cabinet de recherche indépendant.

**Questionnaire**

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a chargé le cabinet Phoenix Strategic Perspectives Inc. de mener le présent sondage auprès des administrateurs et conseillers professionnels des régimes de retraite privés fédéraux. Le BSIF souhaite connaître votre opinion au sujet de sa prestation à titre d'organisme de réglementation et de surveillance de ces régimes.

La participation au sondage est laissée à votre discrétion. Prévoyez environ 15 minutes pour répondre au questionnaire.

Soyez assuré que Phoenix Strategic Perspectives Inc., à titre de tiers indépendant, protégera la confidentialité de vos réponses. Le BSIF ne connaîtra pas l'identité des personnes sondées et ne pourra attribuer aucun commentaire à une personne en particulier. Phoenix Strategic Perspectives Inc. souscrit aux pratiques reconnues du domaine du sondage d'opinion et aux procédures sécurisées pour assurer la confidentialité des renseignements recueillis. Ceux-ci

seront gérés conformément à [Loi sur la protection des renseignements personnels](#), à la [Loi sur l'accès à l'information](#) et à la [Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières](#). Vous pouvez en outre consulter la [Politique de Phoenix SPI en matière de confidentialité](#).

Ce sondage est agréé auprès du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien (CRIC). Pour [en vérifier l'authenticité](#), saisir le code de projet suivant : 20250924-PH859.

Le sondage est offert dans les deux langues officielles. Should you prefer to answer the survey in English, please click on "English" at the top left-hand corner.

Pour obtenir le sondage dans un autre format, veuillez en faire la demande par courriel à [research@phoenixspi.ca](mailto:research@phoenixspi.ca).

Le BSIF recevra un rapport regroupant les résultats du sondage, qu'il présentera sur son [site Web](#).

---

## Impressions globales

1. Premièrement, à quel type de régime de retraite consacrez-vous le plus de temps? Dans vos réponses à ce sondage, nous vous prions de tenir compte de ces régimes seulement.
  - Régimes à prestations déterminées
  - Régimes à cotisations déterminées ou régimes de pension agréés collectifs
  - Régimes combinés
  
2. Globalement, dans quelle mesure êtes-vous satisfait ou insatisfait de la prestation du BSIF à titre d'organisme de réglementation et de surveillance des régimes de retraite privés?
  - Très insatisfait
  - Plutôt insatisfait
  - Ni satisfait ni insatisfait
  - Plutôt satisfait
  - Très satisfait
  - Ne sais pas [PASSER À LA QUESTION 3]
  
- 2b) Pourquoi êtes-vous [satisfait/insatisfait/ni satisfait ni insatisfait] de la prestation du BSIF à titre d'organisme de réglementation et de surveillance des régimes de retraite privés?
  - [ZONE DE TEXTE]
  
3. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : Le BSIF concentre ses efforts sur les risques pertinents en ce qui a trait aux régimes de retraite?
  - Tout à fait en désaccord
  - En désaccord
  - Ni en désaccord ni d'accord
  - D'accord
  - Tout à fait d'accord
  - Ne sais pas

3b) [SI LA PERSONNE N'EST NI EN DÉSACCORD NI D'ACCORD OU SI ELLE EST EN DÉSACCORD]

Quels sont les principaux risques liés aux régimes de retraite que le BSIF devrait prioriser?

- [ZONE DE TEXTE]

### Communication et information

4. À qui au BSIF posez-vous **habituellement** des questions relatives aux régimes de retraite que vous représentez? Ne cocher qu'une seule réponse.

- Au chargé de surveillance du ou des régimes
- À l'équipe des Approbations
- À l'équipe de l'Actuariat
- À l'équipe des Affaires législatives
- Au centre d'appel du BSIF au numéro sans frais (1-800)
- Aux adresses courriels générales du BSIF (information@osfi-bsif.gc.ca ou pension-retraite@osfi-bsif.gc.ca)
- À l'équipe de l'Administration des relevés réglementaires
- Autre (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_
- Ne sais pas
- Je n'ai pas eu besoin de communiquer avec le BSIF

Réfléchissez aux échanges que vous avez eus avec le personnel du BSIF au cours de la dernière année sur toute question concernant les régimes de retraite. Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait ou insatisfait des éléments suivants :

5. La rapidité avec laquelle le BSIF répond aux demandes de renseignements généraux ou propres à un régime

- Très insatisfait
- Plutôt insatisfait
- Ni satisfait ni insatisfait
- Plutôt satisfait
- Très satisfait
- Ne sais pas
- Sans objet

6. Les connaissances du personnel du BSIF concernant la législation, les lignes directrices, les politiques de réglementation, les enjeux et les risques des régimes de retraite et à votre ou vos régimes en particulier

- Très insatisfait
- Plutôt insatisfait
- Ni satisfait ni insatisfait
- Plutôt satisfait
- Très satisfait
- Ne sais pas
- Sans objet

7. La capacité du personnel du BSIF à interagir avec vous dans la langue officielle de votre choix (c'est-à-dire en anglais ou en français)
- Très insatisfait
  - Plutôt insatisfait
  - Ni satisfait ni insatisfait
  - Plutôt satisfait
  - Très satisfait
  - Ne sais pas
  - Sans objet
8. **[SI LA PERSONNE À RÉPONDU NE PAS ÊTRE SATISFAITE à la Q7]** En quoi êtes-vous insatisfait de vos échanges avec le BSIF dans la langue officielle de votre choix? Cocher toutes les réponses qui s'appliquent.
- La capacité du BSIF à me parler dans la langue officielle de mon choix (par exemple, lors de rencontres ou au téléphone).
  - La capacité du BSIF à m'écrire dans la langue officielle de mon choix (par exemple, dans des courriels, lettres).
  - La capacité du BSIF à lire et comprendre le matériel que je leur envoie dans la langue officielle de mon choix (par exemple, des lettres ou documents propres à un régime).
  - Autre (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_
9. Réfléchissez à vos échanges les plus récents avec le BSIF. Quelle était la principale raison pour laquelle vous avez communiqué avec lui? Ne cocher qu'une seule réponse.
- Questions sur les droits des participants
  - Questions propres à un régime
  - Interprétation de lois ou de règlements
  - Interprétation de consignes du BSIF
  - Demande d'aide pour remplir des formulaires ou des relevés
  - Demande d'aide pour déposer les relevés à l'aide du Système de déclaration réglementaire (SDR)
  - Autre (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_
  - Je ne me souviens pas **PASSER À LA QUESTION 11**
  - Sans objet **PASSER À LA QUESTION 11**
10. Au bout du compte, avez-vous obtenu les renseignements ou l'aide dont vous aviez besoin?
- Oui **PASSER À LA QUESTION 11**
  - Non **PASSER À LA QUESTION 10b**
- 10b) Quels sont les renseignements ou l'aide dont vous aviez besoin que vous n'avez pas obtenus?
- [ZONE DE TEXTE]

## Site Web du BSIF

11. Avez-vous visité la section Retraites du site Web du BSIF au cours de la dernière année?

[INSERER L'IMAGE]

- Oui            **PASSER À LA QUESTION 12**
- Non            **PASSER À LA QUESTION 16**

12. Quelle était la principale raison de vos visites de la section Retraites du site Web du BSIF au cours de la dernière année? Choisir un maximum de trois réponses.

- Consulter les consignes ou les exposés de principe du BSIF ou en suivre la mise à jour
- Lire le dernier numéro du bulletin électronique InfoPensions
- Effectuer des recherches ou chercher de l'information sur un sujet particulier
- Chercher des réponses à des questions particulières (par exemple, dans la section Foire aux questions)
- Obtenir des renseignements sur les exigences en matière de dépôt annuel
- Trouver de l'information sur la production de relevés via le Système de déclaration réglementaire (SDR)
- Consulter des discours, des présentations ou des rapports
- Trouver un régime de retraite en particulier
- Me renseigner sur le BSIF (par exemple, son mandat, ses activités)
- Une autre raison (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_

13. Lorsque vous avez consulté la section Retraites du site Web du BSIF pour les raisons susmentionnées, diriez-vous que vous avez trouvé tous, la plupart, certains, peu ou aucun des renseignements recherchés?

- Consulter les consignes ou les exposés de principe du BSIF ou en suivre la mise à jour
  - Lire le dernier numéro du bulletin électronique InfoPensions
  - Effectuer des recherches ou chercher de l'information sur un sujet particulier
  - Chercher des réponses à des questions particulières (par exemple, dans la section Foire aux questions)
  - Obtenir des renseignements sur les exigences en matière de dépôt annuel
  - Trouver de l'information sur la production de relevés via le Système de déclaration réglementaire (SDR)
  - Consulter des discours, des présentations ou des rapports
  - Trouver un régime de retraite en particulier
  - Me renseigner sur le BSIF (par exemple, son mandat, ses activités)
  - Une autre raison : \_\_\_\_\_
- a. J'ai trouvé tous les renseignements recherchés  
b. J'ai trouvé la plupart des renseignements recherchés  
c. J'ai trouvé certains des renseignements recherchés  
d. J'ai trouvé peu des renseignements recherchés  
e. Je n'ai trouvé aucun des renseignements recherchés

- f. Ne sais pas

**SI LA PERSONNE A RÉPONDU « JE N’AI TROUVÉ AUCUN DES RENSEIGNEMENTS RECHERCHÉS » À LA Q13, POSER LA Q13b. TOUTES LES AUTRES PERSONNES PEUVENT PASSER À LA Q14.**

13b) Veuillez décrire les renseignements que vous n’avez pas trouvés dans la section Retraites du site Web du BSIF.

- [ZONE DE TEXTE]

14. Diriez-vous qu’il est facile de trouver les renseignements que vous cherchez dans la section Retraites du site Web du BSIF?

- Très difficile
- Difficile
- Neutre
- Facile
- Très facile
- Ne sais pas

15. Globalement, comment évalueriez-vous l’utilité de l’information qui se trouve dans la section Retraites du site Web du BSIF?

- Pas utile du tout
- Peu utile
- Plutôt utile
- Très utile
- Extrêmement utile
- Ne sais pas

## InfoPensions

16. Voici une image du dernier numéro d’InfoPensions. Avez-vous lu ou consulté un numéro d’InfoPensions au cours de la dernière année?

[INSERER L’IMAGE]

- Oui **PASSER À LA QUESTION 17**
- Non **RÉPONDRE À LA QUESTION 16B PUIS PASSER À LA SECTION CONSIGNES**

16b) **[SI LA PERSONNE RÉPOND NON à la Q16]** Pour quelle raison n’avez-vous pas consulté InfoPensions au cours de la dernière année? Cocher toutes les réponses qui s’appliquent.

- Manque de temps ou trop occupé
- Aucun besoin ou non pertinent (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_
- Inutile ou aucune valeur ajoutée (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_
- Contenu dépassé ou connu

- Utilisation d'autres ressources (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_
- Autre (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_

Au regard de la dernière parution d'InfoPensions que vous avez lue, dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants :

17. Clair (c'est-à-dire rédigé de façon à être facilement compréhensible) Strongly disagree

- Tout à fait en désaccord
- En désaccord
- Ni en désaccord ni d'accord
- D'accord
- Tout à fait d'accord
- Ne sais pas

18. Pertinent dans le cadre de mon travail

- Tout à fait en désaccord
- En désaccord
- Ni en désaccord ni d'accord
- D'accord
- Tout à fait d'accord
- Ne sais pas

19. Utile

- Tout à fait en désaccord
- En désaccord
- Ni en désaccord ni d'accord
- D'accord
- Tout à fait d'accord
- Ne sais pas

20. Y a-t-il des sujets que vous aimeriez voir traiter dans un prochain numéro d'InfoPensions?

- Oui [ZONE DE TEXTE: veuillez préciser]
- Non
- Ne sais pas

## Consignes

21. Êtes-vous abonné au service d'avis par courriel du BSIF concernant les sujets liés aux régimes de retraite?

- Oui            PASSER À LA QUESTION 22
- Non            RÉPONDRE À LA QUESTION 21B

21b) [SI LA PERSONNE A RÉPONDU NON À LA Q21] Pourquoi ne vous êtes-vous pas abonné au service d'avis par courriel du BSIF? Cocher toutes les réponses qui s'appliquent.

- Manque de temps ou trop occupé
- Aucun besoin ou non pertinent
- Inutile ou aucune valeur ajoutée
- Utilisation d'autres ressources
- Autre (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_

Lorsqu'il y a lieu, le BSIF élabore des consignes (sous forme de guides, de lignes directrices et d'instructions) à l'intention des régimes de retraite privés fédéraux.

22. Quelle note donneriez-vous au BSIF à l'égard de la consultation du secteur des régimes de retraite concernant l'élaboration de consignes?

- Très faible
- Faible
- Passable
- Bien
- Très bien
- Ne sais pas

En ce qui concerne les consignes du BSIF, dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants?

23. Je suis au courant des consignes publiées par le BSIF.

- Tout à fait en désaccord
- En désaccord
- Ni en désaccord ni d'accord
- D'accord
- Tout à fait d'accord
- Ne sais pas

24. Je sais où trouver les consignes du BSIF.

- Tout à fait en désaccord
- En désaccord
- Ni en désaccord ni d'accord
- D'accord
- Tout à fait d'accord
- Ne sais pas

Globalement, dans quelle mesure jugez-vous les consignes du BSIF efficaces ou inefficaces à l'égard des points suivants?

25. Communiquer clairement les attentes du BSIF

- Très inefficace

- Plutôt inefficace
- Ni efficace ni inefficace
- Plutôt efficace
- Très efficace
- Ne sais pas

26. Vous aider à faire en sorte que votre régime soit conforme aux exigences fédérales

- Très inefficace
- Plutôt inefficace
- Ni efficace ni inefficace
- Plutôt efficace
- Très efficace
- Ne sais pas

27. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : Le BSIF réagit généralement en temps opportun aux évolutions du marché ou aux suggestions du secteur des régimes de retraite qu'une mise à jour des consignes est nécessaire?

- Tout à fait en désaccord
- En désaccord
- Ni en désaccord ni d'accord
- D'accord
- Tout à fait d'accord
- Ne sais pas

## Surveillance

Les questions qui suivent portent sur la surveillance exercée par le BSIF sur les régimes de retraite privés fédéraux dans lesquels vous jouez un rôle.

28. Quels sujets ont été abordés dans la correspondance écrite que vous avez reçue du BSIF au cours de la dernière année, le cas échéant? Cocher toutes les réponses qui s'appliquent.

- Question propre à un régime
- Correspondance, observations ou recommandations relatives à l'examen d'un régime
- Production tardive des relevés réglementaires (par exemple, Déclaration annuelle de renseignements, rapport d'évaluation actuarielle)
- Examen du rapport d'évaluation actuarielle
- Examen des documents afférents à un régime (par exemple, modifications d'un régime)
- Question relative à des relevés réglementaires (par exemple, États financiers certifiés [BSIF 60], Déclaration annuelle de renseignements)
- Retard dans le versement des cotisations
- Autre (veuillez préciser) :
- Aucune correspondance reçue

PASSER À LA QUESTION 31

En vous fondant sur votre expérience de la dernière année, quelle note donneriez-vous au BSIF à l'égard des points suivants

29. Possibilité de discuter des préoccupations au sujet de vos régimes de retraite avec le BSIF avant que ce dernier n'en arrive à une conclusion.

- Très faible
- Faible
- Passable
- Bien
- Très bien
- Ne sais pas
- Sans objet

30. Clarté de la correspondance dans laquelle le BSIF décrit ses préoccupations.

- Très faible
- Faible
- Passable
- Bien
- Très bien
- Ne sais pas
- Sans objet

31. Globalement, dans quelle mesure estimez-vous que la surveillance que le BSIF exerce sur votre (vos) régime(s) est efficace ou inefficace (par exemple, suivis, examens et interventions particulières) :

- Très inefficace
- Plutôt inefficace
- Ni efficace ni inefficace
- Plutôt efficace
- Très efficace
- Ne sais pas

31b) [Si la personne répond très inefficace ou plutôt inefficace] Pourquoi jugez-vous la surveillance du BSIF inefficace? **AUTREMENT PASSER À LA QUESTION 32**

- [ZONE DE TEXTE]

32. En avril 2024, le BSIF a mis en œuvre un nouveau Cadre de surveillance des régimes de retraite. Dans quelle mesure ce nouveau Cadre vous a-t-il été utile pour comprendre l'évaluation des risques effectuée par le BSIF et les résultats de surveillance souhaités?

- Pas utile du tout
- Peu utile
- Plutôt utile
- Très utile
- Extrêmement utile
- Ne sais pas
- Je n'étais pas au courant de ce nouveau Cadre de surveillance

33. Lorsque le BSIF produit des documents qui résument des informations sur les régimes de retraite privés fédéraux, quels sujets vous sont les plus utiles? Choisir un maximum de trois réponses.

- Statistiques générales (par exemple, nombre de régimes et de participants, répartition par type de régime, actifs des régimes)
- Renseignements sur les placements par type de régime (par exemple, composition de l'actif, répartition géographique, rendements)
- Niveau de capitalisation des régimes à prestations déterminées
- Hypothèses de capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées
- Mesures d'interventions et constatations du BSIF
- Contenu informatif concernant les régimes de retraite
- Autre (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_
- Aucun de ces sujets, je n'utilise pas ce type de renseignements

## Agréments

Le surintendant du BSIF approuve certaines mesures que les régimes de retraite souhaitent prendre. Les questions qui suivent se rapportent au processus d'agrément du BSIF touchant les régimes de retraite privés fédéraux dans lesquels vous jouez un rôle.

34. Avez-vous fait une demande d'agrément réglementaire au cours des trois dernières années?

- Oui **PASSER À LA QUESTION 35**
- Non **PASSER À LA SECTION MCD**
- Ne sais pas **PASSER À LA SECTION MCD**

35. Quelle catégorie d'agrément réglementaire visait votre plus récente demande?

- Agrément ou cessation du régime
- Transfert d'éléments d'actif, modification visant à réduire les prestations ou remboursement de l'excédent
- Préfère ne pas répondre
- Ne sais pas ou ne me souviens pas

36. Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait ou insatisfait de la façon dont le BSIF traite les demandes d'agrément de votre (vos) régime(s) de retraite?

- Très insatisfait
- Plutôt insatisfait
- Ni satisfait ni insatisfait
- Plutôt satisfait
- Très satisfait
- Ne sais pas

36b) [Si la personne répond très insatisfaite ou plutôt insatisfaite] Pourquoi n'êtes-vous pas satisfait du traitement des demandes par le BSIF?

- [ZONE DE TEXTE]

En ce qui concerne la ou les demandes d'agrément réglementaire que vos régimes ont produites au cours des trois dernières années, quelle note attribueriez-vous au BSIF pour ce qui est des éléments suivants :

37. Répondre aux demandes de renseignements sur l'état des demandes d'agrément soumises par vos régimes

- Très faible
- Faible
- Passable
- Bien
- Très bien
- Ne sais pas
- Sans objet

38. Donner à vos régimes l'occasion de discuter de vos préoccupations avec le BSIF avant qu'il n'en arrive à une conclusion

- Très faible
- Faible
- Passable
- Bien
- Très bien
- Ne sais pas
- Sans objet

39. Communiquer ses attentes concernant l'information dont il a besoin pour traiter une demande d'agrément réglementaire

- Très faible
- Faible
- Passable
- Bien
- Très bien
- Ne sais pas
- Sans objet

40. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait ou insatisfait des délais de traitement de vos demandes d'agrément par le BSIF?

- Très insatisfait
- Plutôt insatisfait

- Ni satisfait ni insatisfait
- Plutôt satisfait
- Très satisfait
- Ne sais pas

41. Combien de temps a-t-il fallu approximativement au BSIF pour traiter votre demande d'agrément la plus récente ?

- 6 mois ou moins
- De 7 à 12 mois
- De 13 à 23 mois
- 2 ans ou plus
- Ne sais pas ou ne me souviens pas

## Modernisation de la collecte de données

Le projet de modernisation de la collecte de données (MCD) est une initiative tripartite quinquennale (2023-2028) dirigée par le BSIF, en partenariat avec la Banque du Canada et la Société d'assurance-dépôts du Canada. Le projet vise à remplacer l'actuel Système de déclaration réglementaire (SDR) par une nouvelle plateforme technologique qui permettra d'améliorer l'expérience des utilisateurs et de faciliter la production de relevés. Depuis le lancement de ce projet en 2023, le BSIF a envoyé chaque année une lettre par courriel aux administrateurs des régimes de retraite privés fédéraux afin de les informer sur la mise en place d'une nouvelle plateforme technologique. Le BSIF communiquera les modalités de mise en œuvre d'ici le début de l'année 2026.

42. Quelles sont vos préférences en matière de communications au sujet du projet de MCD? Choisir un maximum de trois réponses.

- Point d'information envoyé directement par le BSIF par courriel
- Discussion avec mon chargé de surveillance
- Participation à une séance d'information ou à un webinaire ciblé
- Consultation de la page du projet de MCD sur le site Web du BSIF
- Discussion avec des homologues de régimes de taille et de type semblables
- Avis aux abonnés
- Autre (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_

Le BSIF procédera graduellement à la migration de tous les régimes de retraite privés fédéraux vers la nouvelle plateforme de collecte de données réglementaires d'ici 2028. Tout au long de cette transition, il offrira des formations et du soutien sur le déploiement de la plateforme.

43. Parmi les types de formation suivants, quels sont ceux qui vous seraient les plus utiles? Cocher toutes les réponses qui s'appliquent.

- Des instructions par écrit expliquant en détail comment se connecter au nouveau système et comment l'utiliser
- Une démonstration collective en direct
- Une vidéo présentant la marche à suivre étape par étape

- La possibilité de parler à une personne en cas de difficulté
- Des occasions de s'exercer sur la nouvelle interface dans un environnement d'essai
- Autre (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_
- Aucune de ces réponses/L'utilisation de la plateforme n'entre pas dans le cadre de mes fonctions

### **Dernières observations**

44. Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions d'amélioration à formuler au sujet des points abordés dans le présent questionnaire ou à propos d'autres questions qui vous paraissent pertinentes?

- [ZONE DE TEXTE]

Vous avez atteint la fin du questionnaire. Veuillez prendre un instant pour vérifier vos réponses avant de les soumettre.

Au nom du BSIF, Phoenix Strategic Perspectives Inc. tient à vous remercier de votre participation